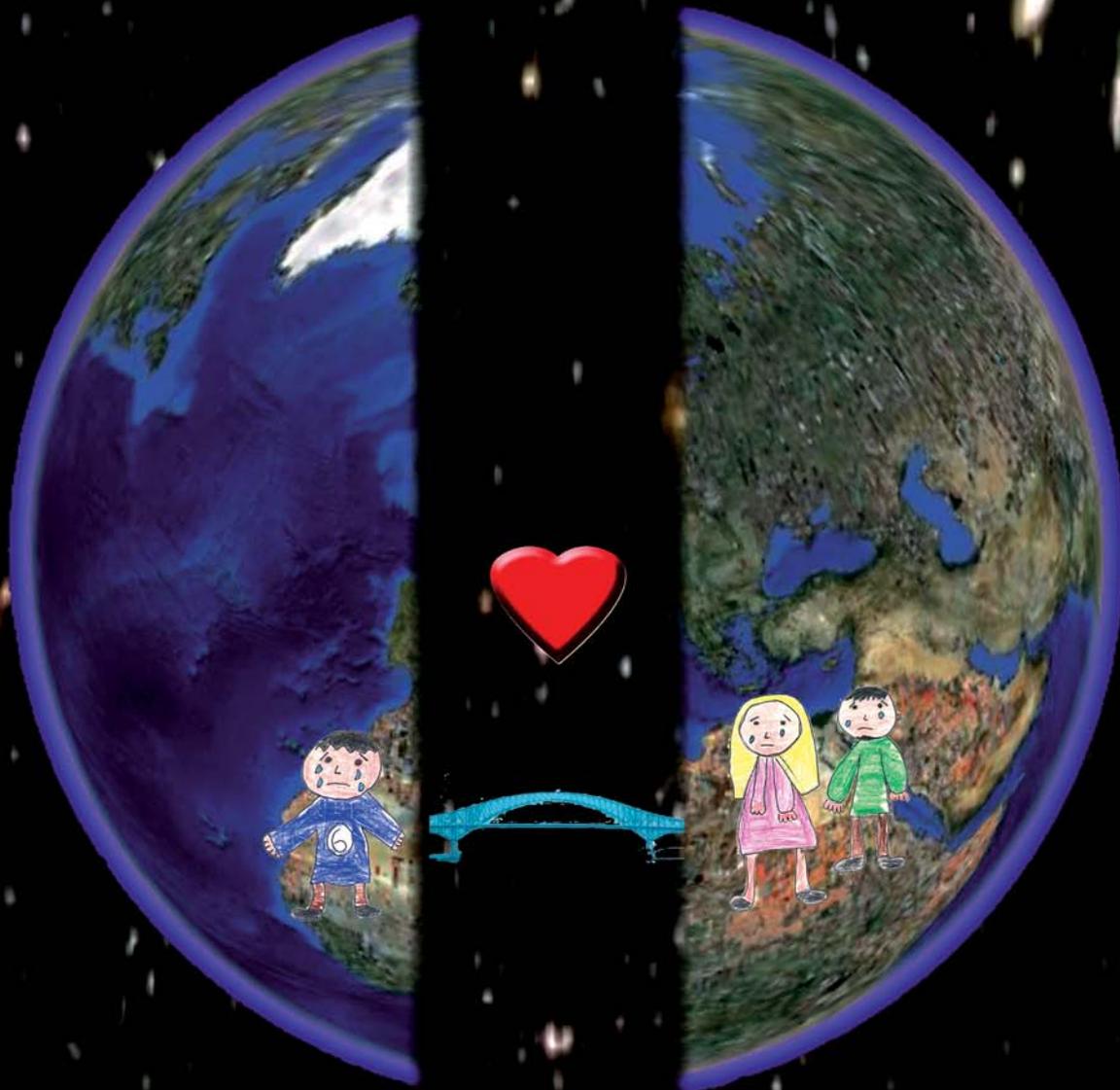


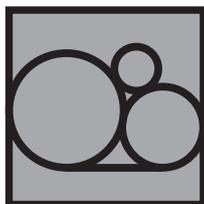
Résonances

Mensuel de l'Ecole valaisanne _____

Art.10: Tu as le droit à retrouver ta famille



Convention des droits de l'enfant



SCHOECHLI IMPRESSION & COMMUNICATION SA

**Vous désirez un travail créatif,
professionnel, soigné?**

*Nous mettons à votre disposition
une technologie de pointe
alliée à une équipe dynamique.*



Technopôle - 3960 Sierre - Tél. 027 452 25 25

Citoyenneté et droits de l'enfant

L'exemple valaisan d'un modèle participatif des jeunes par l'adoption de la loi en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000.

En Valais, les premiers balbutiements d'une prise en compte des besoins et des aspirations des jeunes datent du début des années 60 par le biais d'établissement de premiers inventaires de leurs besoins. A cette époque différents lieux d'animations voient le jour, l'Association sierroise de loisirs et culture (ASLEC 1960), la Maison de loisirs des jeunes de Sion en 1963 et le Centre de rencontre et d'amitié monthesyan (CRAM 1968).

Sur un plan international, la conception traditionnelle des droits de l'enfant s'est articulée jusqu'au début des années 80 autour du concept de protection et de soins à fournir à l'enfant. Avec l'adoption de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (1989), un troisième principe est apparu, plus positif, celui de la participation.

Et c'est dans cet esprit qu'un pas de géant a été franchi par le Grand Conseil valaisan, lorsqu'il a adopté à l'unanimité la loi en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000. Cette loi reconnaît enfin les besoins spécifiques des jeunes du canton et admet que des prestations particulières doivent leur être offertes.

Durant les travaux parlementaires, le vœu a été clairement exprimé que la nouvelle base légale fournisse des compétences à l'Etat afin que celui-ci, en collaboration avec les autres collectivités publiques et organisations privées, puisse mener une réelle politique de la jeunesse sur l'ensemble du territoire cantonal.

Cette loi donne ainsi à l'Etat les moyens de soutenir et de coordonner les activités des différents organismes de jeunesse ou s'occupant de la jeunesse. A cet effet, un poste de délégué à la jeunesse a été créé et qui a pour rôle de stimuler et coordonner les activités des différents organismes de jeunesse, ainsi que de les soutenir dans leurs projets, au besoin financièrement. Souvent, c'est grâce à la réalisation de leurs projets que les jeunes découvrent le sens de l'engagement public et font leurs premiers apprentissages de la citoyenneté.

La jeunesse est globalement active, plusieurs études mettent en exergue que si les jeunes ont aujourd'hui tendance à tourner le dos à la vie politique

traditionnelle, ils ne sont pas pour autant politiquement inactifs mais cette activité se manifeste dans des domaines plus concrets, plus directement en rapport avec leurs préoccupations¹.

La politique de la jeunesse ne peut être uniquement du ressort de l'Etat, mais est l'affaire de toute la société, elle doit comprendre toutes les institutions concernées: la famille, l'école, les différentes associations actives dans ce domaine.

Comme l'a relevé le sociologue Gabriel Bender, «les jeunes ont besoin d'un environnement accueillant qui leur signifie clairement et sans aucune ambiguïté qu'ils sont les bienvenus dans la communauté des adultes. Que leur place est faite, qu'ils sont attendus. Ils ont besoin de développer leurs premières expériences publiques dans une atmosphère agréable de tolérance.»

En conclusion, nous sommes convaincus que la participation des jeunes en qualité d'acteurs de changement et de développement passe par une amélioration de la capacité des adultes à écouter ces futurs citoyens, notamment par la formation de responsables à l'écoute des jeunes. De plus, pour que cet objectif soit atteint, il est important d'être particulièrement attentif à une amélioration du dialogue entre les générations, en mettant un accent particulier sur les ponts qu'il s'agira de construire entre le monde politique et ces futurs acteurs de la vie sociale.



*Christian Nanchen
Dir. adjoint du Service cantonal de la jeunesse*

Note

¹ Les jeunes et la vie associative en Europe, édition du Conseil de l'Europe, 1995, page 293.

rubriques

- Agenda Ecole-Culture
- Etincelles de culture
- Autour de la lecture
- Concours
- Du côté de la HEP-Vs
- Rencontre

- 16** Des idées de sorties ou de rencontres - Service de la culture
- 17** Les rencontres littéraires de Bastien Fournier - N. Revaz
- 18** Semaine de la lecture - SRL & MV – Martigny & NR
- 19** Slam par exemple! - Médiathèque Valais
- 20** Remise des diplômes 2009 de la HEP-Vs - HEP-Vs
- 22** Stéphane Hoeben, un formateur à l'aise avec le ton provocateur - N. Revaz



- Environnement **25** O-H-É, Monsieur du corbeau! - C. Keim
- BEL **28** Echanges Valais-Espagne autour d'une paella - N. Revaz
- Mathématiques **30** Championnat des jeux mathématiques et logiques - GVJM
- Education musicale **32** Rencontre avec Nycolas Robyr - C.-E. Clavien
- Education physique **34** L'orientation ça déboussole - L. Saillen & N. Nanchen
- Livres **36** La sélection du mois - Résonances
- CRPE **38** De l'optimisme pour l'avenir! - P. Vernier

- Mémento pédagogique **39** A vos agendas - Résonances
- Chiffre du mois **40** Apprendre tout au long de la vie - SFT
- Publications **41** Les nouveautés de l'IRDP - IRDP
- ICT **42** Sportifs et artistes à l'ECCG de Martigny: assistance à distance - M.-T. Rey
- Revue de presse **44** D'un numéro à l'autre - Résonances
- Projet **46** x-puissance-cœur: le Prix de l'engagement pour les écoles - A. Balz



infos

- Introduction de l'anglais à l'école primaire
- Les dossiers de Résonances

47

48

Droits de l'enfant - Citoyenneté

La Convention des droits de l'enfant fête ses 20 ans le 20 novembre 2009, aussi il semblait intéressant d'en parler un peu plus que lors de l'annonce des précédentes éditions de la Journée des droits de l'enfant. Et avoir des droits, c'est aussi s'ouvrir à l'éducation à la citoyenneté ou aux citoyennetés. Le double dossier de ce mois a pour objectif d'amorcer la réflexion...

4 La Convention des droits de l'enfant souffle ses 20 bougies!
J. Zermatten

6 Education aux citoyennetés et droits de l'enfant
M. Bouverat

8 Citoyenneté et Droits de l'enfant: à quand les épousailles?
P. Jaffé

10 Le débat, un outil pour l'éducation à la citoyenneté
L. Schaeren & C. Maurer

11 Le FAP, mise en situation de la citoyenneté
N. Revaz

14 La bibliographie de la Documentation pédagogique
E. Nicollerat

15 La bibliographie de la FED
FED



La Convention des droits de l'enfant souffle ses 20 bougies!

J. Zermatten

Le 20 novembre 1989, un événement de portée exceptionnelle dans l'histoire des droits humains et plus particulièrement dans l'évolution du statut de l'enfant, s'est produit, sans que nous autres les adultes en pensions bien toutes les conséquences: la communauté internationale promulgua la **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant**¹ consacrant la reconnaissance d'un «enfant nouveau», détenteur de droits attachés à sa personne et énumérant la liste de ces droits, de manière holistique. L'appellation «**droits de l'enfant**» entra alors dans le vocabulaire commun. Ce traité international n'est pas sans influence pour les professionnels.

«L'école est concernée en première ligne par cette Convention et doit prendre en compte ce nouveau statut de l'enfant.»

Dans quelques mois, nous fêterons le 20^e anniversaire de cet instrument contraignant, qui reste encore largement méconnu dans notre pays. Les Etats, de par leur obligation de rapporter au Comité des droits de l'en-

fant et donc d'indiquer les mesures qu'ils ont prises pour mettre en œuvre la Convention et les obstacles qu'ils rencontrent commencent à se rendre compte que signer et ratifier la CDE représente surtout un engagement nouveau envers leurs enfants. Cette convention a connu un engouement sans précédent puisque 193 des 195 Etats² de la planète ont signé et ratifié ce traité international dans un élan très spontané pour certains et après mûres réflexions pour d'autres (dont la Suisse³); ce texte est une Convention qui lie les Etats parties et qui les oblige à respecter les droits qu'il énonce, à les appliquer et à les promouvoir. Qui impose aussi de former les professionnels qui travaillent pour les enfants et de sensibiliser l'opinion publique.

Deux questions se posent en ce 20^e anniversaire:

- Pourquoi avoir promulgué une Convention spécifique pour les droits de l'enfant?
- Est-ce important pour l'école?

Pourquoi la Convention? En fait, notre conception de l'enfant, objet de toute notre attention, est assez récente. C'est durant la *deuxième moitié du XX^e siècle* que s'est produite une rupture dans l'idée de la famille, cellule intouchable, pour se diriger vers l'individu: la famille s'est lentement transformée et l'autorité du chef de famille s'est progressivement dissoute.

Cette évolution est en grande partie due au concept du lien du mariage sur lequel la famille était fondée, qui est passé d'un lien indissoluble vers un lien de nature contractuelle, une union librement consentie, basée sur une visée personnelle (pas forcément de couple), union dont on peut se défaire par consentement mutuel. Les chiffres des «**démariages**»⁴ démontrent cette évolution. **Il ne fait pas** de doute que ce tournant crucial est à l'origine de la CDE, par la nécessité de définir le statut de l'enfant, la place dans cette famille nouvelle et surtout ses droits en cas de dissolution de la famille (de décomposition et de recomposition). Avec une évolution très importante dans les modes de transmission qui ne se font plus de manière autoritaire, mais de manière participative.



De l'enfant inexistant, en passant par l'enfant exploité, puis membre d'une famille idéalisée, on en est arrivé à l'enfant, personne à part entière, bénéficiant de garanties, de protection et reconnu comme vulnérable, mais néanmoins individu, égal aux autres individus et détenant des droits à faire valoir à ce titre.

Il est donc clair que pour consacrer cette évolution par le droit et pour conférer un nouveau statut juridique à l'enfant il fallait un texte: **la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.**

L'école et la Convention. Un des droits fondamentaux reconnus à l'enfant est bien évidemment le droit à l'éducation et la Convention se penche longuement sur ce droit subjectif dans ses art. 28 et 29. Notamment, l'art. 28 décrit ce principe de base «Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des



chances: a) Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous...»⁵.

Et l'art. 29 décrit les objectifs de l'éducation, telle qu'elle est comprise par la CDE. Mais ce qui me paraît important, au-delà de ce droit, c'est que l'enfant est devenu une personne à part entière. C'est un nouvel état social, **une nouvelle posture qui implique un nouveau contrat social: entre les hommes et les femmes, il y a une catégorie nouvelle du point de vue juridique: les enfants!** En termes de droits, cela impose que les décisions prises à l'égard de l'enfant

doivent respecter son intérêt (art. 3 de la CDE) et doivent lui permettre d'exprimer son opinion, dès qu'une décision les affecte, soit comme individus, soit comme groupe collectif.

A mon avis, l'école est concernée en première ligne par cette Convention et doit prendre en compte ce nouveau statut de l'enfant. De plus, l'école a une responsabilité dans la sensibilisation de l'enfant à ses droits et dans l'enseignement des droits de l'enfant, à tous les niveaux (primaire, secondaire et universitaire). Le Valais a fait œuvre de pionnier au niveau universitaire avec l'installation de l'IDE et la collaboration entre l'IDE et l'IUKB; je doute qu'aux autres niveaux, la situation soit aussi idéale et le 20^e anniversaire devrait être l'occasion de mettre sur pied une véritable stratégie d'enseignement des droits de l'enfant.

Master en Droits de l'enfant à l'IUKB



La capitale mondiale des Droits de l'enfant se situe en Valais, à Sion! L'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), en collaboration avec l'Université de Fribourg, propose un Master interdisciplinaire en Droits de l'enfant. La deuxième volée a débuté en septembre avec plus de vingt étudiants provenant de toutes les universités romandes. Par ailleurs, l'IUKB et l'Institut international des Droits de l'enfant (IDE) proposent de nombreuses formations continues en lien avec l'enfant, notamment pour ce qui concerne sa protection. Pour s'informer, consulter www.iukb.ch et www.childsrighs.org.

Notes

- 1 Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, Adoptée et ouverte à la signature, ratification et adhésion par l'Assemblée générale dans sa résolution 44/25 du 20 novembre 1989; entrée en vigueur le 2 septembre 1990, conformément à l'article 49; cf. United Nations, *Treaty Series*, vol. 1577, No 27531.
- 2 Etat au 20.08.2008; le Monténégro est le 193^e Etat.
- 3 La Suisse a ratifié la CDE en 1997.
- 4 Expression célèbre d'Irène Théry.
- 5 Pour la suite de l'article 28 et l'art. 29 (Buts de l'éducation): www2.ohchr.org/french/law/crc.htm.

l'auteur

Jean Zermatten
 Directeur de l'Institut international des droits de l'enfant (IDE), vice-président du Comité de l'ONU des droits de l'enfant, ancien président du Tribunal des mineurs du canton du Valais.

E

ducation aux citoyennetés

et droits de l'enfant

M. Bouverat

L'enfant perçoit régulièrement que les hommes ne naissent pas libres et égaux en dignité et en droits, alors qu'on lui enseigne le contraire. Il n'éprouve pas non plus spontanément le besoin d'agir envers l'autre dans un esprit de fraternité. L'éducation aux citoyennetés qui comprend, entre autres, l'enseignement du droit et des droits de l'enfant, permet à l'enfant de comprendre progressivement que les principes, valeurs et libertés, sont une construction sociale permettant la vie en société.



Situation illustrée dans le texte?

L'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme «*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité*» n'a rien d'évident pour un enfant. En effet, les droits et les différents modes de fonctionnement de nos sociétés découlent d'une conception de l'être humain fondée sur des valeurs essentielles, inhérentes à tous les hommes et à toutes les cultures. Dès lors, comment appréhender, comprendre, faire siens, critiquer, défendre, faire évoluer des concepts qui sont tout sauf naturels? L'éducation aux citoyennetés permet de construire

progressivement les concepts de droit et de responsabilité, ainsi que de comprendre le fonctionnement des institutions et des politiques dans lesquelles l'enfant sera amené à évoluer.

L'éducation aux citoyennetés par les droits de l'enfant

Nos sociétés sont multiculturelles. La question est alors celle de la transmission et de la pratique de valeurs communes. Les conflits de cultures sont aussi des conflits de normes et de lois. L'apprentissage

des droits de l'homme et des droits de l'enfant à l'école est, en ce sens, une expérience très positive. Discuter de l'universalité de ces droits et de la perception des droits que peuvent avoir deux enfants, vivant dans des pays différents, permet de constater que le droit à l'éducation ou le droit d'équité pédagogique¹ ne revêt ni la même importance ni la même signification selon le lieu dans lequel l'enfant se développe. Néanmoins, pour parvenir à analyser, discuter ou débattre de situations de discriminations, d'égalité et de justice, l'acquisition de concepts et l'argumentation juridiques sont indispensables.

L'éducation aux citoyennetés recouvre des aspects en lien avec le droit, le pouvoir et les appartenances. Elle a pour but de contribuer à une meilleure compréhension du monde actuel. Dans cette perspective, l'éducation aux citoyennetés, en milieu scolaire, articule des connaissances, le plus souvent contextualisées, et une pratique effective dans le cadre des cours, de la classe et de l'établissement ainsi qu'une ouverture aux enjeux de société.

La citoyenneté à l'école

Vivre ensemble et s'impliquer à l'échelle du groupe, de la classe et de l'établissement scolaire à travers des structures participatives et la pratique du débat démocratique. Connaître les droits et les responsabilités des acteurs de l'institution scolaire et les mettre en œuvre dans une école dont le fonctionnement ne devrait pas être contraire au droit.

La connaissance des institutions

Connaître l'organisation de la société et les institutions locales, nationales et internationales, participer à leur développement nécessite des savoirs spécifiques, principalement juridiques et politiques. Exercer les droits et les responsabilités définies dans ces cadres institutionnels.

La citoyenneté et les enjeux de société

Prendre conscience que la responsabilité citoyenne s'étend de l'environnement proche au monde entier. Vivre et agir dans une société mondialisée, caractérisée par des enjeux à l'échelle locale et mondiale: répartition des ressources, migrations, globalisation économique, eau.... Savoir analyser ces enjeux en lien avec le concept développement durable pour être en mesure de se situer et d'opérer des choix à différentes échelles.

Former les enseignant-e-s

Les droits de l'homme, les droits de l'enfant, parlent aux élèves. Mais les autres connaissances nécessaires à l'exercice de la citoyenneté telles que la notion de droit, la connaissance des institutions, des politiques, etc. ne passionnent ni les élèves, ni, a priori, les enseignants. Le manque de formation dans ce domaine, la crainte de ne pas en maîtriser les outils conceptuels, le caractère apparemment rébarbatif de la langue et de la rhétorique des juristes sont des obstacles jugés parfois insurmontables. Les droits de l'homme plongent l'enseignant-e et les élèves dans la politique, dans les questions socialement vives avec des prises de position parfois à la frontière d'idéologies. Droits de l'homme et migrations, droits de l'enfant et principes éducatifs sont des sujets brûlants. Nous comprenons que l'enseignant-e hésite à aborder de tels sujets en classe, de peur de se voir accusée de non objectivité.

Il nous semble dès lors primordial de donner une place importante à une formation en «éducation aux citoyennetés» pour les enseignants, d'une part, parce que celle-ci prend une place importante dans le nouveau plan d'études (PER) et, d'autre part, qu'à moins d'avoir eu des cours de droit dans sa formation, un enseignant est démuni face à ces exigences.

Les droits de l'enfant, l'éducation à la citoyenneté, voilà un vaste programme. Mais comment construire avec les enfants des représentations du droit, de la citoyenneté, de la liberté? En effet, jamais personne n'a vu un droit ou une liberté.

Construire les concepts par l'expérience

Il est utile de partir d'une situation vécue par les enfants dans laquelle une question de citoyenneté se pose et, dans un premier temps, de chercher à isoler tout ce qui a trait aux droits, devoirs, libertés, valeurs, ... Puis, dans un deuxième temps, de permettre à l'enfant de se construire des représentations plus précises de tels concepts avant de pouvoir en discuter, débattre, et faire des choix en toute connaissance de cause.

Prenons l'exemple de la situation illustrée² ci-contre.

L'image montre:

- Une classe d'école avec quatre enfants ou trois filles dont une noire et un garçon assis sur une chaise roulante, ainsi qu'une enseignante parlant et écrivant au tableau.

Que se cache-t-il derrière cette image en matière de citoyenneté et de droits de l'enfant?

- Tous ont droit à une éducation (Question: droit ou obligation?), les enfants de chaque genre, de chaque couleur, avec ou sans handicap (Question: pourquoi les enfants handicapés, de couleur différente ou de sexe différent n'auraient-ils pas le droit de s'instruire ensemble?)
- Qu'est-ce que le droit à l'éducation? Qu'est-ce que la différence? Que signifie accepter la différence?

- La situation se passe dans un espace précis soit, apparemment, celui d'une classe. Questions: l'éducation peut-elle se faire ailleurs qu'à l'école? Est-ce que je peux choisir mon école, ma classe? Existe-t-il des règlements propres à l'institution scolaire? Par qui sont-ils édictés et qui doit les appliquer? Pourquoi avoir des règlements? Sont-ils les mêmes au sein de l'institution qu'à l'extérieur (maison, quartier, ville, canton, pays, monde)?...
- Hormis l'enseignant-e, quels autres acteurs interviennent dans une école pour le bien-être de l'enfant? Comment concilier les droits de chacun pour vivre ensemble? Existe-t-il, dans l'école, un espace et des possibilités de négociation?
- Pourquoi instruire tous les enfants? Qui en est responsable; les parents ou l'école? Quels types d'instructions et d'éducatifs donner aux enfants?...

Tenter de répondre à ces questions, c'est encore poser d'autres questions mais à un autre niveau: le politique. Qu'est une démocratie, à quoi sert-elle? Qui détient vraiment le pouvoir; le citoyen? Un enfant est-il un citoyen? Qui protège l'enfant, l'Etat ou la famille? Ça sert à quoi d'avoir une identité? Existe-t-il des droits particuliers pour les handicapés? L'enseignant a-t-il des droits?

L'enfant doit comprendre ses droits (et ses responsabilités) et ce qu'ils recouvrent pour pouvoir exercer sa citoyenneté. Enseigner les droits de l'enfant ne peut se faire en dehors du cadre plus large de l'éducation aux citoyennetés. Les droits de l'enfant ce ne sont pas les droits d'un jour, ceux du 20 novembre³, mais un cadre à construire, intégrant tous les acteurs sur l'ensemble de la scolarité, demandant des connaissances du droit et des institutions locales et internationales.

Notes

- 1 Droit à un système éducatif qui n'augmente pas l'écart qui existe au départ entre les élèves les plus forts et les élèves les plus faibles.
- 2 Illustration tirée du matériel pédagogique spécialement conçu à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et disponible sur l'espace pédagogique des droits de l'enfant www.droitsenfant.globaleducation.ch qui offre aux enseignants de nombreuses ressources et informations pour aborder les droits de l'enfant dans le cadre de l'éducation aux citoyennetés.
- 3 Le 20 novembre est la Journée internationale des droits de l'enfant. L'année 2009 marque le 20^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE).

Citoyenneté et Droits de l'enfant: à quand les épousailles?

P. Jaffé

Inéluctablement et inexorablement, notre organisation sociale sera transformée par nos enfants à mesure qu'ils se développent, nous côtoient, et puis nous remplacent. Aucune prédiction fiable ne peut établir les contours précis de l'évolution sociale future. Il est toutefois indubitable que les caillebotis des chemins qui nous conduisent à la société de demain sont très largement constitués des valeurs que nous transmettons à nos enfants sous la forme d'une éducation à la citoyenneté dans son acception la plus large: c'est-à-dire fondée sur une approche socio-civique mettant l'accent – encore – sur des connaissances en matière de citoyenneté politique et, toujours plus, sur des apprentissages pratiques des règles de la société civile, comme le respect de l'autonomie de la personne et, un Droit de l'enfant suprême, sur la promotion de la participation de chaque enfant au vaste projet social dont il est *de facto* membre. Pour remplir et optimiser la réalisation de cette mission inestimable et délicate, l'école, comme pilier institutionnel de l'aventure éducative de chaque enfant, paraît le lieu idéal pour faire vivre, au quotidien, une culture des Droits de l'enfant. A quand donc les épousailles de l'Education à la citoyenneté et des Droits de l'enfant?

De la citoyenneté aux règles de vie en société

L'éducation à la citoyenneté connaît des mutations profondes depuis plusieurs décennies. Fort heureusement, les enfants ne sont plus soumis à la rigoureuse et en-

nuyeuse instruction aux droits et aux obligations à l'égard de la collectivité et aux fondements des lois régissant la société. Le temps est passé où cette éducation se limitait à faire l'éloge de notre démocratie à travers l'étude et le par cœur des rouages des institutions politiques locales et nationales. La recherche scientifique montre d'ailleurs qu'inculquer aux jeunes des connaissances dans ces vastes domaines ne permet pas d'espérer une participation future accrue dans la vie politique.

L'éducation à la citoyenneté connaît des mutations profondes depuis plusieurs décennies.

Les jeunes d'aujourd'hui tissent une myriade de rapports au monde politique qui sont difficiles à capturer et l'éducation à la citoyenneté connaît des flottements qui la rendent vulnérable à être récupérée par d'autres programmes scolaires. Plusieurs spécialistes, comme François Audigier de l'Université de Genève, ont pris la mesure de cette évolution et décrivent les processus sous-jacents, dont le danger d'une dispersion par rapport à des références claires. Ainsi, des observateurs constatent une récupération par le domaine de la santé avec ses thématiques sociales urgentes, comme la prévention des rapports violents, l'éducation à la sexualité et la prévention

des conduites à risques. Ou d'autres remarquent que les défis posés par les nouvelles technologies, comme le téléphone portable et Internet, requièrent une instruction particulière. Alors comme pour éviter les contradictions et les problèmes, mais avec logique, il s'agit désormais de concevoir des programmes scolaires qui s'adressent aux principes affectifs et cognitifs transversaux, apprendre à mieux observer, à mieux analyser, à mieux comprendre, ou encore à mieux se décentrer. Dans la pratique, cette approche valorise les compétences citoyennes qui soutiennent le *vivre ensemble*, comme la politesse, le respect de l'autre, la tolérance, la discussion, la négociation, ou encore la résolution pacifique des conflits. Ces objectifs sont nobles, mais ils le seraient encore plus s'ils s'inséraient dans une culture des Droits de l'enfant.



© Sabrina, élève 5-6P Planzette.

La Convention des Droits de l'enfant: un document révolutionnaire

La notion juridique des Droits de l'enfant est relativement ancienne, puisqu'en 1924 déjà, la Société des Nations, établie à Genève, avait émis une Déclaration des Droits de l'enfant dans laquelle les enfants étaient désignés comme les bénéficiaires privilégiés du soutien et de la protection par les adultes. Au fil des décennies qui ont suivi, la préoccupation pour le sort des enfants a englobé une sollicitude sociale bien plus riche et diversifiée dont, entre autres courants, un souci éducatif croissant et l'allocation de ressources toujours plus importantes aux milieux scolaires, l'application de découvertes scientifiques sur le développement affectif et cognitif des enfants et la réalisation qu'ils sont des êtres humains qualitativement différents des adultes, une sensibilité protectrice à l'égard de leur vulnérabilité, et une intolérance de plus en plus exacerbée à propos des dangers qui les guettent en permanence. De tout cela est né un vaste mouvement, englobant tant des acteurs de la société civile que nombre de décideurs politiques, dont l'aboutissement a été l'élaboration de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'enfant. Cette Convention, adoptée en 1989 et ratifiée par 193 pays sur 195 (à l'exception de la Somalie et des Etats-Unis) et intégrée au dispositif légal helvétique, fixe les conditions cadres qui devraient régner pour que chaque enfant puisse exister, se développer harmonieusement, et réaliser son potentiel dont celui de citoyen. D'ailleurs, plusieurs dispositions garantissent à l'enfant des droits classiques comme celui de la liberté de pensée, de la liberté d'expression, ou encore de la liberté d'association.

Mais la Convention des Droits de l'enfant est aussi un document vivant qui célèbre l'enfant comme un sujet de droits qui, à tout âge, s'exprime et participe à la vie sociale et civique de la société dans laquelle il évolue. Dans leur ouvrage récent¹, Jean Zermatten et Daniel Stoecklin ont disséqué le droit fondamental des enfants à la participation: celle-ci repose avant tout sur l'Article 12 de la Convention qui, à l'alinéa 1, énonce: «*Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité*». L'analyse en profondeur de cet alinéa nécessite de longs développements (les débats sont par exemple nourris sur la question du discernement), mais il convient de retenir que le texte indique implicitement que l'enfant doit être écouté avec sérieux et que l'opinion qu'il formule doit être prise en considération.



Qui plus est, cette opinion doit compter progressivement toujours plus, à mesure que l'enfant mature et réfléchit à propos de ce qu'il pense et de l'impact que cela aura sur autrui. C'est bien là l'aspect fondamental: l'enfant n'est plus seulement le récipient d'une éducation citoyenne dont les objectifs sont précisés par avance, il devient l'agent même de ces compétences, l'adulte étant le pédagogue qui le soutient dans cet apprentissage.

En guise de conclusion, stipulons que l'enfant est accueilli dans un modèle social, certes bienveillant, mais qu'il n'a pas choisi et dont il doit adopter les règles. Pouvoir penser et s'exprimer librement en tant qu'enfant, me forger ma propre opinion du monde, construire de manière participative comment je vais m'y situer et agir dans le respect mutuel des droits des uns et des autres, voilà ce à quoi ressemblerait une culture des Droits de l'enfant dans le champ éducatif. Nous y serons lorsqu'un nouveau partenariat entre chaque enfant, sa famille et l'institution scolaire sera en place et que cette troïka ne reflétera plus un décalage entre les valeurs «enseignées» et celles qui sont pratiquées dans le champ social. Comptons sur les enfants pour y parvenir!

Note

- ¹ *Le droit des enfants de participer. Norme juridique et réalité pratique: Contribution à un nouveau contrat social*, publié à Sion par l'Institut universitaire Kurt Bösch et l'Institut international des Droits de l'enfant. L'ouvrage peut être commandé en s'adressant à info@childsrightrights.org.

l'auteur

Philip D. Jaffé
Directeur de l'Institut universitaire Kurt Bösch à Sion,
Professeur responsable de l'Unité d'enseignement et
de recherche en Droits de l'enfant.

Le débat, un outil pour l'éducation à la citoyenneté

La seconde phase du projet *La jeunesse débat* s'est terminée par la Finale Suisse qui a eu lieu le 30 mai 2009 à Berne. La Fondation Dialogue, responsable du projet, planifie actuellement la phase suivante qui s'étendra sur 2010 et 2011.

Le Championnat romand de 2009 a accueilli plus de 80 participant-e-s. Ce succès nous indique que *La jeunesse débat* répond à des besoins de la part des enseignant-e-s et des élèves.

Débattre donne un sens à l'étude de thématiques. L'élève met en œuvre des connaissances de manière dynamique, il devient acteur d'une production, mais aussi co-acteur des interactions avec les autres débatteurs. Cette production, individuelle et collective, est ensuite soumise à l'évaluation constructive des pairs. Pour l'enseignant-e, *La jeunesse débat* propose des outils concrets à mettre en œuvre directement: extérieur à l'exercice (il n'y a pas d'animateur au débat), son attention se concentre sur les compétences en jeu et les objectifs fixés.

Dans la société complexe d'aujourd'hui, il convient de donner à l'élève des outils pour comprendre les enjeux, se situer et agir en tant que citoyen. La pratique du débat développe l'esprit critique et la construction d'une opinion autonome; elle favorise le changement de perspective d'analyse et permet d'approfondir sa connaissance d'un sujet. Les observations de Chrystelle Jeanmonod, lauréate de la Finale Suisse en 2007, sont éloquentes: «Je trouve [que le débat] ouvre l'esprit; je me sens plus concernée par l'actualité et je prends moins di-



Les jeunes débattent au-delà du pour et du contre.

rectement des avis pour ou contre. Je suis d'entrée plus critique et plus prudente. Enfin j'ai envie d'avoir de l'information avant d'avoir une opinion.»

Afin d'ouvrir la participation à plus de personnes, La Fondation Dialogue modifie la forme du championnat. En vue de la prochaine Finale Suisse qui aura lieu au printemps 2011, les établissements scolaires sont invités à organiser des éliminatoires (intra ou inter établissements, régionaux ou cantonaux) avec le soutien de *La jeunesse débat*. Ceux-ci remplaceront le Championnat romand. Une formation animée en collaboration avec la Fondation Education et Développement, partenaire du projet, propose aux enseignant-e-s de découvrir et d'exercer la méthodologie. Des fiches argumentaires sont téléchargeables sur divers sujets de débat. Renseignements sur www.lajeunessedebat.ch ou schaeren@lajeunessedebat.ch

Lucie Schaeren et Charly Maurer

L'avis d'un enseignant ayant participé à La Jeunesse débat

Raphaël Luy, enseignant au CO à Martigny

«C'est en suivant un cours sur la pratique du débat qu'on nous a signalé l'existence de *La jeunesse débat*. J'ai donc inscrit ma classe à ce concours et préparé mes élèves aux règles du débat minuté, en consacrant une quinzaine de périodes, dans le cadre des cours de français. Il y avait trois thèmes, dont un plus directement lié à la citoyenneté. Les sujets choisis permettaient de travailler l'argumentation dans un but précis, ce qui donne du sens au contenu et incite les élèves à travailler la forme: ils ont pu affiner l'emploi des connecteurs, améliorer leur niveau de langage, etc.

Pour les quatre élèves sélectionnés de ma classe, c'était enrichissant de pouvoir se confronter à des débatteurs d'autres cantons. Globalement, ils ont apprécié l'expérience, même si certains ont été un peu déçus, trouvant injuste que le nombre de points prime sur la place occupée au terme d'une joute, tous les membres du jury n'ayant pas les mêmes sensibilités. Cette année, plusieurs classes valaisannes participeront à *La jeunesse débat*, tout au moins à Martigny, ce qui permettra de procéder à des éliminatoires régionaux.»

Propos recueillis par N. Revaz

Le FAP: mise en situation de la citoyenneté

N. Revaz

Depuis plusieurs années, le Lycée-Collège de la Planta à Sion organise le FAP (Forum annuel de la Planta) dont l'objectif est «de confronter des lycéens à des situations politiques, économiques, sociales et éthiques du monde contemporain» (cf. statuts et règlement du FAP). A cette occasion, les étudiants débattent comme s'ils étaient à l'ONU, en débutant chacune de leurs interventions par «Monsieur le Président (ou Madame la Présidente), honorables délégués». Les joutes oratoires entre les délégations participantes (Etats-Unis, France, Inde...), présentes au Grand Conseil valaisan pour l'occasion, sont vives. Il est vrai que les jeunes sont là pour défendre les idées du pays qu'ils représentent sur des thématiques spécifiques.

Lors du dernier FAP ayant eu lieu en mars dernier, Claude Roch, chef du DECS, était invité à ouvrir la journée. Son discours comportait une touche très personnelle, puisqu'il avait choisi d'évoquer son parcours professionnel à l'étranger et sa découverte de l'Amérique du Sud notamment. Ensuite, place au jeu de rôles, avec droits de parole, droits de réplique, points d'ordre, missives échangées..., sous le regard d'un jury présidé par Monsieur l'Ambassadeur Bernard de Riedmatten. Deux thématiques étaient à l'ordre du jour, à savoir le droit des minorités et les peuples autochtones le matin ainsi que l'agriculture et la sous-alimentation dans le monde l'après-midi. Même s'il ne s'agissait que d'une simulation, le ton était sérieux, avec juste une touche d'humour du côté de la délégation mexicaine. Un vote a eu lieu à l'issue des débats sur les résolutions rédigées par la Hongrie et le Brésil.



© Jeanne, Julie, Justine et Pauline, élèves 5-6P Planzette.



Les étudiants du Lycée-Collège de la Planta au Grand Conseil pour un débat onusien.

Francis Rossier, recteur du Lycée-Collège de la Planta, et Denis Varrin, enseignant de géographie et responsable du FAP, ainsi que tous les enseignants impliqués dans ce projet annuel ont de quoi être fiers de l'engagement de tous les étudiants dans cette aventure citoyenne grandeur réelle. Cette journée n'est cependant que la pointe de l'iceberg, puisque les jeunes ont assisté préalablement à des conférences données par des spécialistes, histoire de nourrir leurs propos avec toute l'exactitude nécessaire pour traiter de sujets interdisciplinaires et complexes. Les étudiants ont par ailleurs eu l'opportunité de travailler en atelier pour améliorer leur expression orale. Quelques-uns ont par ailleurs participé au Comité exécutif du FAP et chaque année trois jeunes sont choisis pour approfondir les questions onusiennes et internationales et suivre des conférences avec la délégation suisse à l'ONU.

Au terme de ce 17^e FAP, l'ancien ambassadeur de Suisse, président du jury, a félicité les 190 participants (une participation en hausse, ce qui démontre le succès de la démarche auprès des jeunes), tout en leur adressant quelques remarques sur les résolutions proposées, notamment en insistant sur l'importance d'un message davantage ciblé. Il a en outre rappelé le rôle et l'importance de l'ONU. Le trio gagnant de cette édition du Forum annuel de la Planta a été choisi sur 3 critères, à savoir la connaissance du pays représenté, la manière dont la délégation s'est présentée et sa capacité de réaction. Etats-Unis, Russie et Espagne l'ont emporté en 2009. Le prochain FAP, qui aura lieu en avril prochain, portera sur l'avenir du système financier international

et sur les droits de l'enfant, notamment en raison de l'anniversaire de la Convention et de la proximité géographique avec l'IUKB, et connaîtra de nouvelles délégations gagnantes. A suivre donc.



Interview de Johan Beltramini, membre du jury 2009

Johan Beltramini, l'un des membres du jury pour le FAP 2009, a d'abord été délégué, puis président de l'Assemblée FAP. Pour l'étudiant en psychologie, c'était l'occasion de retrouver cette ambiance particulière.

Cette année, vous êtes membre du jury, mais avant, vous aviez tenu le rôle de délégué puis celui de président de l'assemblée FAP. Qu'avez-vous retenu de votre participation au FAP en tant que collégien?

C'est une expérience qui est tout d'abord très sympathique et qui laisse de bons souvenirs. Le degré d'implication ensuite dépend des délégations. La plupart des étudiants font des recherches approfondies pour connaître les positions du pays qu'ils représentent par rapport à la thématique de la résolution. Jusqu'à cette année, pour la préparation, il y avait six ou sept conférences données par des spécialistes des thématiques choisies, alors que pour cette édition, les étudiants ont de plus eu la chance de pouvoir bénéficier d'ateliers pour apprendre à construire leur présentation orale et travailler la prise de parole en public, ce qui permet d'améliorer encore le niveau des interventions non préparées.

Ecoles à Berne: de la citoyenneté à la politique

Le projet «Ecoles à Berne - La jeunesse s'intéresse à la politique» veut permettre à des élèves de 7^e, 8^e, 9^e et 10^e année de vivre en personne l'actualité politique nationale, dans le but d'éveiller en eux l'intérêt pour celle-ci. En comprenant mieux comment fonctionne notre démocratie directe, ils devraient être motivés à faire usage de leur droit de vote une fois leur maturité atteinte. Suite aux échos positifs rencontrés par la semaine pilote du 11 au 15 mai 2009, le projet sera reconduit en 2010. Des classes romandes sont recherchées pour le mois de février prochain.

www.schulen-nach-bern.ch/no_cache/fr/contact/talondinscription.html

Pensez-vous que le FAP contribue à l'éducation citoyenne?

Pour un jeune, c'est plus facile de ne pas réfléchir à son positionnement à l'égard des thématiques politiques et le FAP oblige à se questionner sur sa vision du monde et à regarder ce qui se passe ailleurs. C'est important de prendre conscience que les minorités ne sont pas traitées de la même manière selon les pays et sont même parfois maltraitées. Le fait de devoir se demander ce que pense le pays que je représente à propos de la résolution présentée au vote permet d'avoir un regard critique sur certaines informations véhiculées dans les médias. Découvrir que les intervenants, véritables spécialistes des domaines discutés, ont des points de vue différents force aussi à se positionner, ce qui est essentiel à la construction de la citoyenneté. C'est aussi cette diversité des regards qui motive les étudiants à affiner leurs arguments. L'engagement de Monsieur Varrin dans ce choix pointu des conférenciers est primordial, car le FAP n'aurait pas le même intérêt sans ces apports externes.

Membre du jury, ce n'est pas une tâche facile...

En effet, mais je connais déjà les autres anciens présidents du FAP qui font partie du jury. Monsieur l'Ambassadeur Bernard de Riedmatten a pour sa part été président du jury lors des précédentes éditions. Pour nous faciliter la tâche, il a préparé des feuilles avec quelques critères. Assez vite, il me semble que l'on repère les délégations qui ont fait un travail de préparation sérieux et qui sont à l'aise pour s'exprimer.



Interview de Denis Varrin, professeur de géographie au Lycée- Collège de la Planta et responsable du FAP

C'est impressionnant d'assister au déroulement du FAP: les étudiants sont vraiment dans le rôle qui leur a été assigné...

Il y a en effet une partie scénarisée, mais il y a aussi des interventions spontanées. Tout cela est possible en raison du travail préparatoire effectué, via les conférences et les ateliers.

De quelle manière organisez-vous une telle journée?

Il faut d'abord choisir un thème d'actualité permettant le débat. Ensuite les étudiants intéressés s'inscrivent. La participation active n'est pas obligatoire, mais en mars dernier, il n'y a qu'une seule délégation qui n'a pas voulu s'exprimer en public, par timidité. Les deux délégations qui présentent une résolution ont un rôle plus précis à tenir. En plus des pistes données

Les préparatifs du FAP 2009

Conférences préparatoires

- Victor-Yves Ghebali, professeur honoraire à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement de Genève décédé en janvier 2009 (l'édition du FAP 2009 lui a été dédiée)
- Alain Délétréz, vice-président de l'International Crisis Group (ICG) à Bruxelles
- Pierrette Birraux, directrice scientifique du Centre de Documentation, de Recherche et d'Information des Peuples Autochtones
- Claude Auroi, professeur à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement
- Marcel Mazoyer, professeur émérite à l'Institut national agronomique Paris-Grignon

- Christophe Golay, chercheur à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement à Genève, juriste et spécialiste du droit à l'alimentation

Ateliers pour Prendre la parole en public

- Conférence + atelier 1 animé par Simon Pidoux, adjoint du chef de section Conseil de sécurité, politique et communication (DFAE)
- Atelier 2 animé par Romaine Morard, correspondante de la Radio suisse romande (RSR) au Palais fédéral
- Atelier 3 animé par Jonas Rey, YouthRep (représentant de la jeunesse suisse auprès des Nations Unies)
- Atelier 4 animé par David D'Andres, délégué CICR (Comité international de la Croix-Rouge)

par les conférenciers, je prépare une documentation de base en indiquant une première série d'adresses de sites internet pour orienter leurs recherches. C'est une manière très intéressante de pratiquer l'interdisciplinarité en dehors des cours. Les résolutions et les droits de parole sont relus, mais essentiellement dans un souci de coordination. Je constate que bien des étudiants vont au-delà de ce qui est demandé. Jusqu'à présent, l'accent était mis sur le fond, mais depuis la dernière édition, nous visons aussi l'amélioration de la

forme, avec notamment l'implication de YouthRep. Plusieurs membres du FAP ont, grâce à ce contact, ensuite été invités à l'assemblée de JUNES¹.

Comment expliquez-vous le succès du FAP auprès des étudiants?

Ce sont des thématiques d'actualité qui intéressent les jeunes. La motivation vient certainement en grande partie de la qualité des conférences données. Il arrive que certaines soient trop pointues pour nos étudiants, mais ils parviennent à en retirer quelques éléments et c'est important qu'ils puissent percevoir la complexité des thématiques. Nombre de délégations, qui doivent préparer un droit de parole, prennent goût à l'exercice, stimulées également par l'effervescence autour de ce projet d'établissement.

Et vous qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre engagement pour le FAP?

Les nombreux contacts avec les conférenciers sont pour le moins stimulants. C'est aussi agréable de pouvoir travailler avec les étudiants d'une autre manière, de voir l'investissement de certaines délégations et d'en surprendre certaines qui élaborent des stratégies entre elles, ce qui montre que les jeunes ont compris qu'ils ne pourraient pas agir aussi efficacement en tant que délégations indépendantes.

Note

¹ Réseau Suisse Jeunesse-ONU - www.junes.org.

PUB

Samedi 17 octobre de 8h30 à 17h

FORUM DE TIGNOUSA

Dans une perspective de sensibilisation de la communauté à l'intégration sociale

VALEURS du HANDICAP le pari de la RENCONTRE

Restaurant d'altitude de Tignousa
3961 St-Luc Annaviers Valais Suisse

Entre Personnes en situation de handicap Professionnels spécialisés Proches - familles et communauté

Discussions
Ateliers
Rencontres
Convivialité
Détente
Débats

Itinéraire Santé et Pages Romandes
Renseignements et inscription avant le 30 septembre
0041 27 475 18 60
ou 0041 79 342 36 74
<mailto:itineraire-sante.com>
www.itineraire-sante.com
www.pagesromandes.ch

CHF 60 -
Funiculaire + collations
+ repas + animations

Prochain dossier
**Structurer la pensée,
structurer le langage.**

La bibliographie de la Documentation pédagogique

Le secteur documentation pédagogique de la Médiathèque Valais - Saint-Maurice propose quelques suggestions de lecture en lien avec le dossier pour aller plus loin.

Tous les documents mentionnés sont bien sûr disponibles à la Médiathèque Valais - Saint-Maurice (cf. cotes indiquées) et pour certains à Sion également.

DORANCE S., *50 activités pour apprendre à vivre ensemble: PS - MS - GS*, «Pédagogie pratique», Paris, Retz, 2007. Cote: 37.035 DORA

DU SAUSSOIS N., *Education à la citoyenneté: cycle 2: socialisation, santé, sécurité, environnement*, «Fiches ressources: une fiche par semaine; n°33», Paris, Retz, 2004. Cote: 37.035 DUSA

GALICHET F., *L'école, lieu de citoyenneté*, «Pratiques et enjeux pédagogiques; n°50», Issy-les-Moulineaux, ESF éd., 2005. Cote: 37.035 GALI

LE CALLENNEC S. (sous la dir.), *Education à la citoyenneté: cycle 3*, «Collection Magellan», Paris, Hatier, 2008. Cote: 37.035(075) EDUC

LE GAL J., *Les droits de l'enfant à l'école: pour une éducation à la citoyenneté*, «Comprendre», Bruxelles: De Boeck & Belin, 2002. Cote: 342.7-053.2 LEGA

LELEUX C. (sous la dir.), *Education à la citoyenneté: les droits et les devoirs de 5 à 14 ans, tome 2*, «Outils pour enseigner», Bruxelles, De Boeck, 2007. Cote: 37.035 EDUC

LELEUX C. (sous la dir.), *Education à la citoyenneté: la coopération et la participation de 5 à 14 ans, tome 3*, «Outils pour enseigner», Bruxelles, De Boeck, 2008. Cote: 37.035 EDUC

MEIRIEU P., *Le pédagogue et les droits de l'enfant: histoire d'un malentendu?*, Genève, Ed. du Tricorne, 2002. Cote: 342.7-053.2 MEIR

Le parcours citoyen: pistes pédagogiques pour une éducation globale, Bruxelles, De Boeck, 2003. Cote: 37.035 PARC

PERRENOUD P., *L'École est-elle encore le creuset de la démocratie: éducation à la citoyenneté: quand la main droite ignore ce que fait la main gauche*, «Pédagogie formation. Synthèse», Lyon, Chronique sociale, 2003. Cote: 37.035 PERR

TARTA GODDET E., *Développer les compétences sociales des adolescents par des ateliers de parole*, «Savoirs pratiques éducation», Paris, Retz, 2007. Cote: 37.035 TART

VINCENT J.-F., *Eduquer à la citoyenneté*, «Guides de poche pour l'enseignant: un projet pour...», Paris, Delagrave, 2006. Cote: 37.035 VINC

XYPAS C. (sous la dir.), *Les citoyennetés scolaires: de la maternelle au lycée*, «Education et formation: pédagogie théorique et critique», Paris, Presses universitaires de France, 2003. Cote: 37.035 CITO

Pour les enfants

BOECHE S. [et al.] (sous la dir.), *A nous le monde!: cycle 2, 2^e année, CP*, «Découverte du monde / Vivre ensemble», Toulouse, SEDRAP, 2006. Cote: 37.035 ANOU

Droits au cœur: la Convention relative aux droits de l'enfant [DVD + livret pédagogique], «Enfance», Bois-Colombes, Les Films du Paradoxe, 2004. Cote: 342.7-053.2(072) DROI

DIMEY D., *C'est le droit des enfants!* [livre + CD], «Un livre/ une voix», Arles, Actes Sud Junior-Naïve, 2005. Cote: 342.7-053.2 DIME



GORRET L., *Droits d'enfants*, Sion, Institut international des droits de l'enfant: Institut universitaire Kurt Bösch, 2005. Cote: 342.7-053.2 GORR

SERRES A. et PEF (ill.), *Le grand livre des droits de l'enfant*, Paris, Rue du Monde, 1999. Cote: 342.7 SERR



Les enfants du monde nous racontent. Regards sur les droits de l'enfant

Dans ces sept documentaires d'une demi-heure, les enfants racontent de quelle manière ils vivent, sont logés, mangent, travaillent, jouent, vont à l'école. A un niveau aisément compréhensible, ces films offrent des éclairages sur des modèles de vie très différents. DVD-vidéo avec sept films (ca 200 minutes)/ DVD-ROM avec du matériel pédagogique et fiches pratiques, français/allemand. Pour les degrés primaires et secondaire I.

www.filmeeinewelt.ch



Bibliographie de la FED

Livres de référence pour l'enseignant

Leleux C. *Education à la citoyenneté. Apprendre les valeurs et les normes de 5 à 14 ans*, De Boeck, 2001

Schnapper, D. et Bachelier, C. collaboration. *Qu'est-ce que la citoyenneté?* Gallimard, Folio, 2000

Legardez, A., & Simonneaux, L. (coord.). *L'école à l'épreuve de l'actualité: enseigner les questions vives*. Issy-les-Moulineaux, ESF, 2006

Solère-Queval S. *Les valeurs au risque de l'école*, Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion, 1999

Robert, F. *Enseigner le droit à l'école*, Paris: ESF, 1999

Martinetti F. *Les droits de l'enfant, J'ai Lu*, Libro Document, Poche, 2007

DISPONIBLES À LA FED

Livres de référence pour l'enseignant

ABC, *L'enseignement des droits de l'homme - Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires* - Nations Unies, 2004

Repères juniors - Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les enfants - Conseil de l'Europe, 2008

Petits débats philo - Les droits de l'enfant, Edition Belin, 2006

Pour l'élève

Tous les enfants du monde ont les mêmes droits! Survivre, apprendre et jouer, se sentir en sécurité, participer - Eric Pierrat, Clotilde Grison - Editions Gallimard, 2003

Des jeux pour des droits (posters + jeux), C. Buard, Janine Dufour, Danielle Sculier, Genève, DIP 1995

Droits devant! Jeu des sept familles sur le thème de la Convention internationale des droits de l'enfant, Editions Hyères, 2006

Droits devant! Quizz Jeu des sept familles sur le thème de la Convention internationale des droits de l'enfant - Editions Hyères, 2007



FED
Fondation Education et Développement
Avenue de Cour 1
CH-1007 Lausanne
Tél.: 021 612 00 81
Fax: 021 612 00 82
fed@globaleducation.ch
www.globaleducation.ch

Matériel pédagogique conçu spécialement à l'occasion du 20^e anniversaire de La Convention

Livret de la Convention relative aux droits de l'enfant (texte intégral) - Fondation Education et Développement, 2009 (Gratuit)

La marelle des droits de l'enfant. 4 - 8 ans. Marelle à l'unité (pour environ 8 élèves), FED, 2009 (Gratuit - Frais de port en sus)

La marelle des droits de l'enfant. 4 - 8 ans. Accordéon (1 exemplaire par élève), FED, 2009 (Gratuit - Frais de port en sus)

Des droits et des devoirs pour tous! 9 - 12 ans. Poster à l'unité (6 élèves), FED, 2009 (Gratuit - Frais de port en sus)

Des droits et des devoirs pour tous! 9 - 12 ans. Set de 5 posters (24 élèves), FED, 2009 (Gratuit - Frais de port en sus)

Regards de jeunes sur les droits de l'enfant. 11 - 16 ans. Créer et publier un post-it sur le «mur des droits de l'enfant»
<http://postit.globaleducation.ch>

Commande du matériel et autres activités sur
www.droitsenfant.globaleducation.ch

Le Parlement des Jeunes du Valais

Le *Parlement des Jeunes du Valais* a été créé en 1995 et regroupe des Valaisans et Valaisannes âgés de 14 à 35 ans. Cette organisation est ouverte aux jeunes domiciliés ou étudiant en Valais et désire avant tout leur apporter une approche plus aisée des domaines touchant de près ou de loin à la politique. Dès novembre, le PJV lance une réflexion sur la citoyenneté. www.pjv.ch

Sitographie

www.droitsenfant.globaleducation.ch

Espace pédagogique consacré aux droits de l'enfant. Réalisé conjointement par 15 ONG, le SER/L'Éducateur et avec le soutien de l'OFAS et de la CIIP. Coordonné par la Fondation Education et Développement.

www.droitshumains.org
Un site spécialisé information et éducation dans le domaine des droits de l'homme et entre autres des droits de l'enfant. Référence dans les pays francophones, il propose une information indépendante, des analyses et points de vue, les textes fondamentaux en matière de droits humains ainsi que des ressources pédagogiques.

www.droitsenfant.com
Site de Jean-Charles Champagnat, sur les droits de l'enfant en général. Très complet, il comporte une intéressante rubrique «Actualité».

www.unhchr.ch
Site du Haut Commissariat aux Droits de l'homme. Tous les textes officiels.

www.unicef.ch/fr
Comité suisse pour l'UNICEF. Nombreuses ressources dont des dessins animés sur les droits de l'enfant, un lien sur la convention des droits de l'enfant en 50 langues et un grand concours d'idées!

www.humanrights.ch
Plate-forme d'information très documentée sur les questions des droits humains ayant un lien avec la Suisse. Rubrique «Droits de l'enfant, politique pour l'enfance».

www.filmeeinenwelt.ch
Films pour un seul monde. Tous les films peuvent être commandés en ligne ou directement à la Fondation Education et Développement.

Des idées de sorties ou de rencontres...

Service de la culture

Pour d'autres idées:
www.vs.ch/ecole-culture >
Agenda.

HISTOIRE

Journées expérimentales Musée d'histoire, Valère

Art de la taille au Moyen-Âge, avec un tailleur de pierre.
6, 8 et 9 octobre 2009.
Durée de l'activité: 2 h 30.
Sur réservation: sc-mediation-culturelle@admin.vs.ch
www.vs.ch/ecole-culture >
Musée d'histoire
(primaire et secondaire)

Exposition temporaire Musée d'histoire, Espace d'archéologie

Pierres de mémoire, pierres de pouvoir. Quelles communautés ont érigé des constructions monumentales en mémoire de leurs élites?

Ma-di: 13 h-18 h, rue des Châteaux 12, Sion. Accueil des classes par une médiatrice.
Possibilité de coordonner la visite de l'exposition avec l'activité au caisson de fouilles sur réservation: sc-mediation-culturelle@admin.vs.ch (4P)

ARTS VISUELS

En permanence Musée d'art

Observer et apprendre à lire une œuvre; réfléchir à son impact sur soi.
Ma-Ve: 11 h-17 h.
Place de la Majorie 19, Sion. Accueil par une médiatrice, sur réservation: sc-mediation-culturelle@admin.vs.ch
www.vs.ch/ecole-culture >
fiche Arrêts sur demande
(tous degrés)

ENVIRONNEMENT - CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Jusqu'au 18 octobre Exposition Montagn'art

Montagn'art, lancé en 2001 par Olivier Tamarcaz, souhaite favoriser la rencontre et la convivialité au travers de rencontres culturelles, artistiques, dans des cadres alpins. L'exposition *Rêve de fleurs*, visible à la Cabane du Demècre, située au cœur du Tour des Muerans, a pris forme grâce à la participation des classes enfantines et primaires des écoles de Fully.
www.demecre.ch



Jusqu'à fin octobre Exposition au CREPA

L'exposition «Nourrir l'animal, manger de la viande» clôt le projet «A l'écoute de son village». Des visites commentées sont organisées pour les classes intéressées. Personne de contact: Anne Zeller, 079 363 50 37. www.crepa.ch (tous les degrés)

Jusqu'au 1^{er} novembre 2009 Bonjour la nuit à la Maison de la nature

A Montorge, la visite commence dans l'obscurité de la grotte, puis se poursuit dans des lieux plus communs: la grange, le jardin, la mare, la forêt. Mais dans le noir, ces endroits familiers deviennent étranges...

Contact pour les visites de classes: Béatrice Murisier, 027 395 36 39, maisondelanature@sion.ch - www.sion.ch (tous les degrés)

LANGUE - LITTÉRATURE

D'ici le 1^{er} novembre 2009 Concours d'écriture

Concours d'écriture littéra-découverte pour les 7-16 ans.
www.litteratedecouverte.com

13 novembre 2009 Nuit du conte

Nuit du conte autour du thème «Quand le monde était jeune».
www.isjm.ch



23-26 novembre 2009 Semaine de la lecture

Semaine romande de la lecture sur le thème de la créativité.
www.le-ser.ch (cf. page 18)

20-29 novembre 2009 Semaine de la lecture

Semaine de la lecture organisée par le Groupement valaisan des bibliothèques sur le thème «Géant vie de lire!»: Nous sommes tous géant ou nain pour quelqu'un.
www.gybvalais.ch (cf. page 18)

Vendredi 4 décembre 2009 12 h 30-13 h 30 - Médiathèque Valais (Saint-Maurice)

Café littéraire: Sylviane Roche

Les objectifs des Cafés littéraires à la Médiathèque Valais - Saint-Maurice sont d'approcher le monde de l'écrit par l'écrivain lui-même et de découvrir, par le biais de lectures, les textes eux-mêmes.
www.vs.ch/ecole-culture fiche Café littéraire.
www.mediathèque.ch (secondaire II, tertiaire)

THÉÂTRE

Programme annuel P'tit théâtre de la Vièze, Monthey

Afin de favoriser l'accès au théâtre au plus grand nombre d'enfants dès leur plus jeune âge, la Bavette organise depuis 2000 des représentations à l'attention des écoles. Au programme 2009 et tout début 2010: *Histoires comme ça*, *Sonnez les matines*, *Krunk*, *Pocket Circus*. www.labavette.ch (enfantinne et primaire)

Les rencontres littéraires de Bastien Fournier

Nadia Revaz

Bastien Fournier, enseignant et écrivain, organise des rencontres littéraires à Sion, les 3 et 4 octobre prochains. De nombreux écrivains viendront lire leurs textes pendant ces deux jours, dans la salle Supersaxo (www.bastienfournier.ch).

Parmi la vingtaine d'auteurs présents pour l'occasion, il y aura notamment Alain Bagnoud et Jérôme Meizoz, inscrits sur la liste *Étincelles de culture*. Comme Bastien Fournier fait également partie de la liste des créateurs intéressés à intervenir dans les classes valaisannes, nous lui avons posé trois questions «en zigzag» sur ces rencontres littéraires séduisantes, sur une éventuelle future édition ouverte aux classes et sur ses propositions



d'intervention en classe, au niveau du secondaire II, dans le cadre du dispositif *Étincelles de culture*.

Mini-interview «en zigzag»

Bastien Fournier, comment est née l'idée de ces rencontres littéraires à Sion?

J'écris et, en étant en Valais, je me sens parfois un peu isolé. Pour remédier à cela, j'ai décidé d'inviter des auteurs pour des lectures-rencontres. Et si cette première édition se passe bien, mon intention serait de renouveler l'expérience l'année prochaine ou dans deux ans.

Pour une prochaine édition, ne serait-il pas intéressant d'ouvrir la formule aux classes?

Dans la mesure où une vingtaine d'auteurs se déplacent, il pourrait en effet être judicieux d'ouvrir l'événement à des classes. Pour cette année, ce sera difficile, puisque les rencontres ont été prévues sur un week-end. Par contre, les enseignants et les jeunes intéressés sont évidemment les bienvenus. Ce peut aussi être une occasion de choisir un auteur à inviter en classe.

Vous figurez parmi les écrivains de la liste *Étincelles de culture*. Quel type d'implication envisagez-vous?

Au collège de Sion, j'ai par exemple été interviewé par des étudiants dans le cadre de l'émission de radio *Entre les lignes*. Dès février 2010, il y aura la création de *Sur un pont par grand vent* à Sierre, avec également des représentations à Fully et à Evionnaz et ce pourrait être le



point de départ d'une rencontre-discussion. Selon le contexte, je pourrais aussi envisager de proposer des ateliers d'écriture.

Pierre Zufferey, nouvel inscrit sur la liste *Étincelles*



L'artiste sierrois Pierre Zufferey a rejoint la liste des créateurs inscrits à *Étincelles de culture*. Il a choisi d'intervenir dans les classes de tous les degrés, dès le primaire. Alors si vous estimez que son travail artistique pourrait éveiller la curiosité de vos élèves, n'hésitez pas à le contacter. www.pierrezufferey.ch



Étincelles de culture à l'école
Kulturfunken in der Schule

Comment faire intervenir un créateur de la liste *Étincelles de culture*?

Vous préparez un futur projet culturel et avez envie de faire intervenir un artiste ou un scientifique dans votre école/classe. Vous avez la possibilité de consulter la liste *Étincelles* et, si l'un des créateurs ou acteurs culturels pourrait selon vous enrichir votre démarche, vous pouvez faire une demande de financement (5 périodes par projet maximum) avant fin février ou fin septembre. www.vs.ch/ecole-culture > Étincelles de culture > Liste des créateurs www.vs.ch/ecole-culture > Étincelles de culture > Documents à télécharger > formulaire de demande.

Cette année, la Semaine romande de la lecture se tiendra du 23 au 27 novembre autour du thème «Osez la créativité». La Semaine valaisanne de la lecture, se déroulant la même semaine mais incluant les week-ends (du 20 au 29 novembre), est quant à elle joliment intitulée «Géant vie de lire». Si vous souhaitez mettre l'accent sur la lecture et ses entours, vous pouvez donc cumuler les propositions de «ces deux Semaines», puisqu'elles sont réunies par des petits cailloux imaginaires. Des infos sur le déroulement de ces deux temps forts paraîtront dans la prochaine édition de *Résonances*, mais voici déjà une petite mise en mots.

La Semaine romande: «Osez la créativité»

Chaque automne, la Semaine romande de la lecture sort son carton d'invitation à lire! Pour 2009, c'est la créativité qui a été retenue comme énergie mobilisatrice du lire-écrire.

Lire comme un rite quotidien

Il est des classes qui commencent la journée par 20 minutes de lecture autonome. Tous les élèves, mais

Pour d'autres informations:

www.le-ser.ch >

Semaine romande de la lecture

également le maître, «entrent en lecture» chaque matin. Une situation privilégiée que la Semaine romande de la lecture cherche à instaurer dans toutes les classes: lire et faire lire régulièrement pour se divertir, s'informer et apprendre. Place à la créativité pour mettre en place des situations de lecture, aborder des auteur-e-s différents et pratiquer la lecture-compréhension de manière différente (le dico des émotions).



Ecrire: un nouveau défi pour la Semaine romande de la lecture

Plusieurs auteur-e-s comme source d'inspiration... Après le succès de 2009 (inventer le dernier épisode de l'histoire), plusieurs auteur-e-s vont proposer les premiers pas d'une histoire à écrire. Emboîtez le pas des auteur-e-s et laissez-vous inspirer.

Créer: donner d'autres formes à la compréhension

Pour dépasser l'habituel questionnaire de lecture, la Semaine romande propose de traduire la compréhension d'un texte en prenant appui sur les langages artistiques: dessins, théâtre, sons, etc.

A signaler aussi la tournée de conférences données par Michel Deleau, professeur à l'Université de Rennes 2 et ancien président de la société européenne de psychologie développementale, à partir du lundi 23 novembre.

La Semaine valaisanne: «Géant vie de lire»

Le Groupement Valaisan des Bibliothèques (GVB) organise du 20 au 29 novembre 2009 sa 8^e Semaine de la Lecture. Cette manifestation souhaite rassembler autour d'un même thème les bibliothèques valaisannes, de Münster au Bouveret. Cette année, le titre choisi est: «Géant vie de lire!»: Nous sommes tous géant ou nain pour quelqu'un.

Signalons déjà qu'à Martigny, le libre accès de la Médiathèque Valais proposera:

- une exposition de documents en rapport avec la thématique «Géant vie de lire»
- une exposition de dessins d'enfants sur le thème «Géant vie de lire»
- des lectures avec les enfants (sur inscription auprès de Mireille. Lambiel@mediatheque.ch):
 - Le mardi 24 novembre, de 17 h à 18 h, pour les enfants de 5 à 7 ans.
 - Le jeudi 26 novembre, de 17 h à 18 h, pour les enfants de 8 à 10 ans.

Horaire d'ouverture de la bibliothèque: du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h et le samedi, de 10 h à 12 h.

Si vos élèves disent «J'ai envie de lire» et «Osez la créativité» avant, pendant ou après la Semaine de la lecture, vous aurez la plus belle des récompenses. Alors Osez la créativité, allez-y carrément à pas de géant.

En raccourci

Agriculture suisse

Concours de photos

Que diriez-vous de faire participer votre classe à un concours de photos ou d'aller humer l'air d'une étable? Vos élèves sont certainement partants.

Délai d'envoi: 31 janvier 2010.

www.foto.landwirtschaft.ch/fr/home.html

Pour en savoir plus sur la Semaine valaisanne de la lecture:

www.gvbvalais.ch et
www.mediatheque.ch

Slam par exemple!

Histoire d'aborder la poésie sous un angle différent et d'initier les élèves de CO à l'art de s'exprimer en public, la Médiathèque Valais organise un concours de slam durant l'année 2009-2010. Inscrivez-vous avant le 18 octobre!

Si le mot «slam» est très souvent utilisé pour qualifier des genres musicaux qui n'en sont pas, la réalité qu'il désigne, elle, est simple comme bonjour. Slamer, c'est tout simplement déclamer à haute voix et devant un public une poésie de son propre cru. Dans le monde francophone, le slam est essentiellement connu à travers l'artiste Grand Corps Malade, qui donnait un concert il y a quelques semaines lors du festival de Terre des hommes à Massongex. Mais le slam, c'est un peu comme la cuisine pour Ratatouille: tout le monde peut slamer.

Finales régionales, puis cantonale

Ainsi la Médiathèque Valais organise, avec le soutien du Service de la culture et du Service de l'enseignement de l'Etat du Valais, un con-

cours de slam poésie dans les classes de cycle d'orientation de l'ensemble du canton. Les intérêts pédagogiques d'un tel concours sont évidemment de familiariser l'élève avec la poésie, travail qui fait déjà partie du programme scolaire de Secondaire I, mais aussi avec la prise de parole en public, le tout en offrant un outil d'intégration culturelle et sociale par le biais d'un langage qui plaît aux adolescents.

Les élèves des trois années de CO et de tous les niveaux seront donc invités à se mesurer dans cet exercice de style au cours de finales régionales d'abord, dans la semaine du 19 au 23 avril 2010, puis lors de la grande finale cantonale organisée le 5 mai 2010.

Le concours sera d'abord introduit dans les classes par les enseignants de musique, puis par ceux de français. Deux séquences pédagogiques ont été préparées à l'intention des enseignants de ces deux branches,

assorties du règlement du concours et d'un calendrier. La séquence de français a été construite de sorte que les enseignants de toutes les années puissent y trouver de quoi introduire l'analyse et l'écriture poétiques, le travail du rythme ou de la déclamation.

Ces documents sont disponibles sur le blog du concours, sur <http://slamvs.wordpress.com>. Les élèves y trouveront pour leur part des vidéos, sons, textes, ainsi qu'un forum de discussion.

Le programme *Etincelles de culture* (www.vs.ch/ecole-culture > Etincelles de culture) met également une liste d'artistes spécialement contactés pour l'occasion à la disposition des enseignants. Ceux-ci pourront, sur demande, animer en classe un atelier d'écriture de poésie, de déclamation de texte, d'expression scénique, etc. Chaque cycle d'orientation peut requérir cinq périodes au maximum.

Vous souhaitez inscrire votre classe?

Le délai d'inscription au concours est fixé au 18 octobre 2009

à Delphine Debons, responsable de projet, au 027 606 45 96
ou delphine.debons@mediatheque.ch



MEDIATHEQUE
MEDIATHEK
valais wallis

Remise des diplômes 2009

Du côté
de la HEP-Vs

de la HEP-Vs

Priorité HEP-Vs: pour une école ancrée dans le terrain

La Haute Ecole pédagogique du Valais a remis le 21 août dernier 144 diplômes à St-Maurice. A côté des deux catégories des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire 1 et 2 qui ont reçu soit un bachelors, soit un master ou un diplôme d'enseignement, ce sont également toute une série de PF et MF, c'est-à-dire de maîtres de stages qui ont reçu leur diplôme. Dans leur message, tant Claude Roch, chef du DECS que Patrice Clivaz, directeur de la HEP, ont insisté sur l'importance de disposer de ces personnes qui permettent l'établissement d'un lien optimal entre la théorie et la pratique. Parmi les priorités du DECS il y a donc celle d'une véritable offensive pour recruter encore davantage ce type d'enseignant qui contribue à donner, en complémentarité à l'existence indispensable d'une HEP sur sol valaisan, la réjouissante coloration valaisanne à notre école. L'année prochaine, la HEP fêtera ses 10 ans d'existence et le directeur Patrice Clivaz s'est montré très satisfait que cet événement coïncide avec la fin des travaux en cours à St-Maurice pour la stabilisation sismique et l'assainissement du bâtiment, signe de l'engagement du canton pour sa HEP.

Diplôme enseignement aux degrés préscolaire et primaire

St-Maurice

Aelvoet Caroline, Lens
Allaman Fanny, Bruson
Ançay Stéphanie, Fully



Claudine Walker de Bitsch/Sion, meilleur diplôme enfantine et primaire et, Nathalie Philippon-Clémence, meilleur diplôme du degré secondaire en compagnie de Patrice Clivaz, directeur de la HEP et de Claude Roch, chef du DECS.

Aymon Andrina, Le Châble
Bertholet Ophélie, Saxon
Bonvin Delphine, Blignoud (Ayent)
Carraux Sandra, Muraz
Chessex Sarah, Aigle (VD)
Cox Heidi, Saillon
Délez Ludiwine, St-Maurice
Dessimoz Damien, Erde
Es-Borrat Agnès, Val-d'Illicz
Faessler Christèle, Martigny
Favre Romain, Sion
Favre Sophie, mention bilingue, Vex
Fragnière Aude, Veysonnaz
Frank Anne-Claire, Sion
Gachet Laetitia, Isérables
Grange Caroline, Fully
Herren Manon, Bex (VD)
Hurdoyal Rebecca, Les Evouettes
Lathion Jean-Denis, Bieudron
Marchon Vanessa, Sierre
Maret Elise, Fully
Maret Mélanie, Flanthey
Mettan Sandra, Evionnaz
Perrin Daisy, Val-d'Illicz
Perruchoud Laurence, Basse-Nendaz
Petoud Vanessa, Ravoire
Reynaud Vinciane, Aigle (VD)

Salerno Mélanie, St-Maurice
Savioz Loïc, Collombey
Sobral Samantha, Sierre
Thomas Jessica, Val d'Illicz

Brig

Eyer Claudio, Brig
Lauscher Nadja, Susten
Mathieu Christelle, Susten
Ricci Lukas, Naters
Schmid Patrizia, Raron
Steiner Rinaldo, Niedergesteln
Wäfler Chantal, Kandersteg
Walker Claudine, mention bilingue, Sion
Zeiter Michaela, Brig
Zeiter Raphaela, Visperterminen
Zumthurm Kerstin, Brig-Glis

Diplôme FP Sec I Sec II

St-Maurice

Abdelkhalek-Maye Isabelle, Leytron
Bender Matthieu, La Foully
Blanc Sébastien, Vissoie

Bollin Vincent, Fully
 Cheseaux Martine, Saillon
 David Sophie, Leytron
 Favez Lianel, St-Maurice
 Maret Aurélie, Monthey
 Marty Maayan, Sion
 Oggier Valérie, Riddes
 Pellaud David, Martigny
 Silva Tania, Lausanne
 Tinguely Florian, Sion
 Carvignesi Sacha, Aigle
 Cordonier Joël, Sion
 De Morsier Claire, Sion
 Doitchinov Serge, Sion
 Galafate Thierry, Vernayaz
 Philippon-Clemence Nathalie, Fully
 Pillet Fabien, Martigny
 Roch Sébastien, Sion
 Roduit Anne-Christine, Leytron
 Rohrbach Nathalie, Sion
 Roten Albert, Savièse
 Schöpfer Nadine, Uvrier
 Stango Nadia, Cully
 Veuthey Samuel, Saillon
 Vuadens Christelle, Monthey

Brig

Fux Alexandra, Visp

Certificat praticien-nes formateurs-trices volée 6 HEP Saint-Maurice

Ballestraz Fabrice, Vissoie
 Chiarelli Fabienne, Charrat
 Christe Bernard, Leytron
 Demont Sylvaine, Conthey
 Dupertuis Marlène, Le Bouveret
 Duport Bitschnau Anne, Bramois
 Fauchère Cécile, Monthey
 Fellay Rebecca, Orsières
 Fournier Jérôme, Veysonnaz
 Gaillard Marie-Claude, Ardon
 Glassier Florence, Sierre
 Moulin Bernard, Vollèges
 Moulin Christian, Leytron
 Nigro Pascal, Dorénaz
 Paccolat Anne, Martigny
 Pitteloud Pistorius Nathalie,
 Chemin-Dessus
 Rentmeister Rebecca, Bramois
 Roh Ursula, Ardon
 Schwery-Tschopp Anne-Laure,
 Chippis
 Weinstein Michelle, Martigny
 Wenger Esther, Collombey

Certificat maître formateur Sec I Sec II / Valais romand

Boillat Gérard, CO Troistorrents
 Carron Françoise, CO Ste-Marie Martigny
 Claivaz Mondria Catherine, LC Creusets Sion
 Combe Charles-Henry, LC Creusets Sion
 Couchepin Roggenbass Florence, CO Ste-Jeanne Martigny
 Delaloye Philippe, CO Ste-Marie Martigny
 Disero Gilles, Ecole Théler Sion
 Francey Michel, ECCG-EPP Sion
 Gay-Naucelle Julie, CO Collombey-Muraz
 Jacquod Bibiane, LC de l'Abbaye St-Maurice
 Martin Jean-Jacques, Ecole Nemesis Lausanne
 Medico-Vouilloz Laurence, CO Collombey-Muraz
 Micheloud Andrée, CO Hérens
 Monnet Thierry, CO Ste-Jeanne Martigny
 Pacozzi Nicole, LC Planta Sion
 Pannatier Bertrand, LC Creusets Sion
 Rey Stéphane, ECCG Sierre
 Rey Pierre-André, CO Crans-Montana
 Roduit Pascal, LC Creusets Sion
 Rossier Béatrice, CO Vouvy
 Troillet Christophe, LC Planta Sion
 Vernay Sophie, CO Orsières



Diplômes aussi délivrés: - ZERTIFIKAT DIPLOMIERTE TG WERKEN BRIG
 - DIPLOMIERTE KIGA (Brig)

En raccourci

Technoscope

La mobilité de demain

La revue technique de la SATW (Académie suisse des sciences techniques), destinée aux jeunes, a consacré son numéro 2/09 à la mobilité de demain. Ce dossier thématique ainsi que les précédents (technique et art, les robots...) peuvent être consultés en ligne.
www.satw.ch > Publications > Technoscope

Sciences humaines

L'enfant violent

La revue *Sciences humaines*, dans son édition d'octobre 2009, aborde la thématique de l'enfant violent. Peut-on mesurer objectivement la violence scolaire, s'interroge Vincent Troger. Ce numéro est aussi l'occasion de se pencher sur la crise avérée de l'orthographe française ainsi que sur l'évaluation, avec ses comparaisons internationales réductrices ou révélatrices selon les points de vue.
www.scienceshumaines.com



Stéphane Hoeben, un formateur à l'aise avec le ton provocateur

Nadia Revaz

En août dernier, dans le cadre de la formation continue dispensée par la Haute Ecole pédagogique valaisanne, Stéphane Hoeben, formateur belge, a donné un cours intitulé «Comment faire écrire ses élèves sans trop de corrections?» C'était donc une belle occasion de rencontre pour parler de l'apprentissage de l'écriture à l'école, d'évaluation, du métier d'enseignant... qui sont autant de thèmes chers à ce spécialiste de l'école. Avec son riche parcours professionnel, il était aussi intéressant de connaître son avis sur l'évolution des systèmes scolaires, en évoquant par ailleurs ses souvenirs d'élève et sa vision de l'école idéale.



Stéphane Hoeben a donné cet été un cours à la HEP-Vs.

Stéphane Hoeben, quel a été votre parcours professionnel avant de devenir consultant et formateur indépendant?

De 1980 à 1993, j'ai d'abord été instituteur. Ensuite, j'ai été engagé comme chargé de mission pour l'Ecole de la réussite jusqu'en 2000. En Belgique, nous avons quatre réseaux scolaires, les écoles de l'Etat, les écoles provinciales, les écoles communales et les écoles catholiques qui sont majoritaires, et ce sans compter les écoles privées. Pour ma part, j'ai donc essentiellement œuvré dans le réseau des écoles catholiques en étant notamment responsable des épreuves de 2^e et de 6^e primaires (50'000 enfants). Depuis 9 ans, je travaille comme formateur indépendant, consultant et chargé de cours en Belgique, au Grand-Duché du Luxembourg, en Suisse et au Québec. Ma réflexion s'articule autour de plusieurs pôles, à savoir: la didactique du français, la construction du nombre et des opérations, la différenciation avec des concepts annexes (la motivation et l'évaluation formative) mais aussi le management de direction.

Comment définiriez-vous le fil rouge qui relie vos différentes activités?

Mon objectif est de générer une énergie positive tout en questionnant le réel, la tradition. Au-delà de la pédagogie et du management, il est essentiel de construire cette attitude préalable.

Venons-en à votre cours intitulé «Comment faire écrire ses élèves sans trop de corrections?» Quelle réponse avez-vous donnée aux enseignants valaisans qui l'ont suivi, de façon à fournir également quelques pistes à ceux qui n'étaient pas présents?

En guise d'explication, j'aime bien prendre la métaphore du jardinier. Si je ne retourne pas mon jardin avant de semer, j'ai plein de mauvaises herbes. Donc, plutôt que de passer trop de temps à corriger les écrits des élèves, mieux vaut anticiper son action. Ensuite, si je jardine avec des experts, des outils et des conseils, j'aurai une meilleure récolte. A l'école, tout comme dans la société en général, il faudrait avoir davantage un regard proactif. Si en classe on ne le fait que trop rarement, c'est par peur de voir les élèves trop bien réussir.

Là, vous êtes dans la provocation!

Mais non, c'est réel. Si on n'évaluait les élèves que lorsqu'ils ont appris, il faudrait revoir l'ensemble du système scolaire. L'objectif est de mettre des élèves en échec pour maintenir le système en place.

C'est une façon de faire référence à un système trop sélectif...

L'idée de sélection est trop douce.

**«Il faudrait un
M. Questionnement au
service de la cohérence
des changements.»**

Stéphane Hoeben dénonce volontiers certaines incohérences des réformes scolaires, tout en constatant que l'enseignement va aussi dans le bon sens, par exemple en privilégiant la pratique réflexive et en s'orientant vers une approche plus inductive, qui fait appel à l'approche déductive seulement lorsqu'il y a lieu. Le formateur conseille aux enseignants de viser l'équilibre entre «j'instruis, je forme, j'éduque», de façon à ne pas être seulement «un MP3 sur pied». Ceux qui l'ont lu ou entendu connaissent son ton provocateur, toujours teinté d'une touche d'humour, qui vise juste à bousculer nos certitudes.

Je maintiens le terme de «mise en échec» parce que, même si c'est plus violent, c'est la vérité. Il faut voir les choses de la manière dont elles sont vécues par les acteurs concernés. Le discours ambiant surfe sur des idées de différenciation, de réussite, de compétences mais le système fonctionne dans une logique de sélection des acteurs. S'il y a des gagnants, il y a surtout beaucoup de perdants.

Vous aimez quand même bien manier la provocation... Vous aviez du reste débuté un article des Cahiers pédagogiques en vantant cette attitude de l'esprit...

En fait, j'avais terminé un de mes articles par une phrase de Berthold Brecht: «La provocation est une manière de remettre la réalité sur ses pieds.» Jean-Michel Zakhartchouk, des Cahiers pédagogiques, m'avait ensuite demandé de partir de cette phrase pour rédiger un autre texte. C'est vrai que la provocation est un bon moyen de retenir l'attention, mais aussi d'apporter des idées plus ambitieuses que celles issues du «consensus mou».

Vous recourez aussi souvent à l'humour pour faire passer votre message. Pensez-vous que l'enseignant devrait l'utiliser davantage en classe (cf. un prochain dossier qui sera consacré à cette thématique)?

L'humour est une belle piste, sachant qu'il ne peut être présent que dans un climat agréable. En termes de construction d'un contexte, ce

peut être intéressant, en évitant bien sûr le cynisme ou l'ironie. Une chose est sûre: être capable de rire de soi et ne pas sacraliser les savoirs ne peut être que bénéfique.

De manière générale, comment percevez-vous l'évolution de l'école?

L'école change très peu, car les gens qui y travaillent n'en sont jamais sortis. Historiquement, c'était un lieu d'ascension sociale et de sélection. Comme les choses évoluent lentement, cet objectif demeure. En Belgique, quand on a instauré l'Ecole de la réussite et la pédagogie par compétences, on a mis à mal le système de la sélection encore jugé comme légitime. Etre payé pour que le plus grand nombre d'élèves acquièrent un maximum de compétences est une vraie révolution culturelle pour laquelle personne n'a été formé. C'est une vraie violence pour les enseignants, car on leur demande de changer de métier, avec des directives qui ne peuvent évidemment pas faire sens sans un accompagnement et du temps.

Le métier d'enseignant est donc selon vous particulièrement difficile aujourd'hui...

L'enseignant doit pouvoir s'approprier les réformes, ce qui n'est hélas pas le cas. Ces dernières décennies, on lui a envoyé comme message de mettre moins d'élèves en échec, en ne lui donnant pas les moyens d'y parvenir. Par démagogie, les gouvernements parlent de développement de compétences, de différenciation, de respect du rythme de

chacun, alors que c'est l'exigence et la sélection qui gagnent du terrain. Un jour, il faudra bien choisir clairement entre ces deux visions opposées de l'école. Comment demander aux enseignants de travailler en continuité et en cohérence, alors que les politiques ne le font pas?

Beaucoup d'enseignants parviennent malgré tout à être motivés et à motiver les élèves, tout en s'efforçant de différencier pour permettre la progression individuelle... N'y a-t-il pas un changement positif sur ce plan?

En formation, je vois essentiellement des gens motivés et en questionnement, cependant cette perception n'est pas forcément le reflet de la globalité des enseignants. Dans le cadre des formations obligatoires en établissement, j'observe malgré tout nettement moins de résistance au principe même de l'utilité de se former, ce qui est déjà en soi une petite révolution.

Reste que le rapport aux formations continues a considérablement évolué dans l'ensemble des professions en quelques années...

Tout à fait, mais cette transformation était moins perceptible dans l'enseignement qu'ailleurs. Cette évolution de l'image de la formation continue dans nombre de professions a certainement été une aide pour que les enseignants ne puissent plus s'enfermer dans une forme d'autisme, enfin pour une grande partie d'entre eux. En Belgique, on constate encore que la formation continue est plus présente en enfantine qu'au collège. L'explication se trouve dans le rapport aux savoirs et dans la valeur que la société accorde aux diplômes.

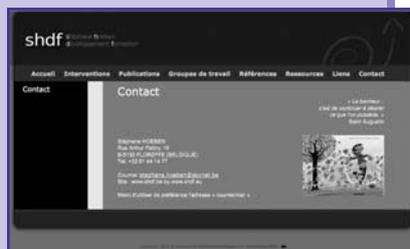
Et au niveau de l'évaluation, ne peut-on pas parler d'amélioration?

Le contrôle commence tout doucement à être remis en cause, mais l'école reste largement certificative, même si elle refuse de l'assumer. La plupart du temps, il y a confusion

Pour en savoir plus

Sur le site de Stéphane Hoeben, vous trouverez:

- des éléments pour mieux connaître son travail (Interventions - Références),
- des outils mis à votre disposition (Publications - Ressources - Liens),
- des outils pour collaborer, communiquer (Interventions - Groupes de travail - Contact).



www.shdf.be

entre le moyen, qui est sommatif, et les buts, qui sont diagnostiques, formatifs et certificatifs.

Ce qui complique les choses, c'est que ces concepts ont des définitions variables...

Les concepts ont une histoire, aussi pourquoi seraient-ils figés? C'est normal qu'ils soient évolutifs. Les progrès dans le domaine pédagogique, comme ailleurs, se font par étapes. C'est par contre compréhensible que les enseignants se sentent dans l'insécurité avec ces concepts flottants auxquels ils ne peuvent pas s'accrocher.

Dès lors, à quoi l'enseignant peut-il se cramponner?

Il est logique que l'enseignant commence par s'accrocher à ses certitudes. Quand il y a du vent, on s'arrime et ensuite, si on voit qu'il ne souffle pas trop fort, on peut lâcher prise et essayer de l'utiliser pour avancer plus vite. Les gestionnaires des systèmes scolaires ont tort de ne pas intégrer dans leur planification le fait qu'un changement – pour devenir effectif – a besoin de 10 à 15 ans. Il faudrait prévoir trois ans pour l'adhésion au changement, trois ans pour la mise en place des outils avec évaluation, etc. Les enseignants qui résistent envoient toujours des messages très intéressants sur certaines incohérences qui mériteraient d'être pris en compte. Quand on demande aux enseignants de faire de l'analyse réflexive, il faut aussi que les gestionnaires de l'école s'y soumettent. J'aimerais donc connaître le bilan réflexif des réformes. Il faudrait donc un Monsieur Questionnement ou une Madame Pertinence au service de la cohérence des changements introduits à divers niveaux. A l'heure actuelle, l'enseignant qui est au niveau micro, subit toutes les décisions prises au niveau macro, et ce même si celles-ci ne sont pas forcément cohérentes entre elles. C'est grave lorsque le système augmente la pénibilité du métier, en allant jusqu'à démotiver les meilleurs enseignants. Il y a donc du travail pour développer l'énergie positive.

Interview **passé-présent-futur**

Souvenirs d'élève

Comment s'est déroulée votre scolarité?

Tout s'est bien passé au primaire. Ensuite ma scolarité a été très pénible, en partie parce que ma vie familiale a été bousculée. J'ai mis huit ans pour faire mes six de secondaire. Ce n'est certainement pas par hasard si j'ai choisi comme thème de ma maîtrise l'évaluation formative. A l'Ecole normale, j'ai aussi été mis en échec, puisque j'ai dû prolonger ma formation par quatre mois de stage pour obtenir mon diplôme. Dix ans plus tard, mes anciens professeurs sont venus me chercher pour que je collabore à l'Ecole de la réussite!

Aviez-vous une discipline scolaire de prédilection?

Pas particulièrement. Tout m'intéressait, mais je n'étais pas performant. A partir de quinze ans, je savais juste que je voulais devenir instituteur. Retourner en classe aujourd'hui ne serait pas une punition, mais une autre jubilation.

Avez-vous été marqué par une attitude positive ou négative d'un enseignant?

A 19 ans (en dernière année de secondaire), un prof de latin m'avait donné 100 lignes à copier. C'est devenu 200 lignes, puis 400, etc. A 6400 lignes, j'ai rencontré la direction et j'ai arrêté mes études pendant 5 mois. J'ai repris l'année suivante dans un autre établissement.

Souvenirs de formateur

En tant qu'enseignant ou formateur, avez-vous été fortement influencé par un penseur de l'école?

Ayant été une éponge, je dirais qu'il y en a tellement. Peut-être que je pourrais citer l'un de mes collègues Joseph Stordeur, auteur de *Enseigner et/ou apprendre* (éditions De Boeck). Grâce à lui, la Belgique a évité de basculer dans la seule pédagogie par projets qui est certes utile à la motivation mais pas aux apprentissages, puisque la répartition se fait par domaines de compétences au service du produit.

Vision de l'école idéale

Si vous aviez une baguette magique, comment transformeriez-vous l'école?

J'aurais presque besoin d'un joker (sourire). Ce serait un lieu de vie

zen, construit par des architectes soucieux du bien-être des enseignants et des élèves. Au niveau relationnel, il s'agirait de n'utiliser que la communication non-violente et positive. Il faudrait que les professeurs aient d'autres expériences professionnelles et soient obligés de retourner



Stéphane Hoeben: moins sage que l'image?

dans le «monde réel» tous les cinq ans. L'idéal serait de vivre des journées continues, avec des temps de repas, de jeux... Les programmes seraient conçus par nœud conceptuel plutôt que par matière et seraient allégés, de façon à être simplement réalistes. Dans une école idéale, apprendre à écrire devrait être aussi important qu'apprendre à parler. Tous les enseignants devraient avoir des compétences complémentaires, à la fois techniques et artistiques. Par ailleurs, toutes les conditions devraient être réunies pour qu'ils puissent mener une analyse réflexive, sans aucun sentiment de culpabilité. En résumé, c'est une école qui s'adapterait aux élèves, en favorisant leur épanouissement. ■

O-H-É, Monsieur du corbeau!

Environnement

Christian Keim

Dès la fin octobre, des cohortes de chocards à bec jaune visitent toutes les villes et de nombreux villages du canton. Pourquoi ne pas saisir cette opportunité pour comprendre un phénomène naturel local grâce aux concepts de sciences (cadre de référence Environnement 1-3P)?

O comme Observation

Les cours d'école n'échappent pas aux yeux perçants de ces corvidés opportunistes qui savent bien que, dès la récréation terminée, ils y trouveront les reliefs de maints petits goûters; afin de favoriser leur observation, il suffit de déposer régulièrement à leur intention de la nourriture. Il devient dès lors facile de les voir d'assez près pour les décrire correctement (taille, caractéristiques morphologiques) et les identifier tout de suite ou ultérieurement.

H comme Hypothèses

De manière synchronisée, l'enseignant encouragera ses élèves à émettre plein d'hypothèses à leur sujet:

- *Je crois que ce sont des corbeaux, des choucas...*
- *Ils sont en migration.*
- *Ils viennent en ville ou au village parce qu'il fait froid.*
- *Ils sont légers car ils montent dans le ciel sans battre des ailes.*
- ...

Le suivi des observations et les expérimentations permettront d'entériner ou de réfuter ces hypothèses initiales dûment répertoriées. Il est capital de passer par ce stade pour cerner ce que savent les élèves (ou

Cette proposition d'activité contient tous les ingrédients d'une démarche scientifique réussie: elle a pour ancrage l'observation et l'expérimentation. Il suffit d'utiliser le questionnement des concepts CYCLE, MATIÈRE et ÉNERGIE pour comprendre ce qui pousse ces oiseaux à jouer les éboueurs et les maraudeurs urbains:

- Tout d'abord, les chocards descendent en plaine de fin octobre à fin avril, en règle générale. Chaque jour, ils quittent leur zone de nidification puis y remontent en fin d'après-midi. Ce phénomène est donc relié au concept CYCLE avec phases de présence/absence journalière et saisonnière.
- L'observation et les expérimentations démontrent que leur présence est liée à la recherche de nourriture. Il s'agit ici clairement du concept d'ÉNERGIE.
- Enfin, pour remonter jusqu'à leur dortoir, ces corvidés sont conformés pour le vol à voile. Tirant profit d'une des caractéristiques de la MATIÈRE air, ils rentrent chez eux en économisant leurs forces.

On peut résumer tout cela par une formule simple:

- ➔ ÉNERGIE emmagasinée en plaine > Energie dépensée par les allers-retours.

croient savoir) au début du processus d'apprentissage. Il est aussi intéressant, après une prise de contact avec le sujet d'étude, de leur demander ce qu'ils aimeraient apprendre à son sujet:

- *Comment s'appellent ces oiseaux?*
- *Que viennent-ils faire ici?*

- *D'où viennent-ils?*
- *Pourquoi tournent-ils en rond?*
- ...

Il faut donner régulièrement l'occasion à l'apprenti scientifique d'émettre des hypothèses et de (se) poser des questions, capacités transversales fondamentales à développer tout au long de la scolarité. Peu importe que cela soit laborieux au début; les élèves de 3P qui ont pratiqué ainsi en 1 et 2P deviennent très à l'aise avec ce mode de (savoir-)faire.

E comme Expérimentations

- La première expérimentation consiste à cerner les préférences alimentaires des chocards en hiver. Il suffira d'alterner et de dissocier les aliments pour comprendre ce



*De nombreux chocards ont été bagués en Haute-Savoie; la combinaison des couleurs permet de reconnaître chaque individu!
(pour en savoir plus: www.crea.hautsavoie.net)*

qu'ils apprécient le plus. Grâce à ce subterfuge, les observations s'enrichissent. Il vaut la peine d'en tenir un registre sous forme de calendrier qui pourrait contenir les éléments suivants: date, heure d'arrivée, météo, température, nombre d'oiseaux, prise de nourriture, comportement, heure de départ... Le travail en 1-2P peut s'arrêter là éventuellement.



«Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé.» Antoine de Saint-Exupéry

Un premier constat s'impose: ces oiseaux viennent en plaine alors qu'ils n'y étaient pas auparavant. Grosso modo, ils restent en altitude six mois par année et en redescendent quotidiennement pendant les six autres mois. Cela relève du CYCLE. L'enseignant donnera cette information ou la fera découvrir grâce à un article de référence (excellent texte sur le chocard dans la *Hulotte* n° 50!), un article tiré d'Internet (partir du bureau, ouvrir Internet, taper chocard sur un moteur de recherche, ouvrir chocard à bec jaune sur Wikipédia, par exemple!)... Cette transhumance s'opère de façon cyclique: présence-absence comme d'autres oiseaux, qui eux, partent en migration. Il est intéressant de trouver d'autres faits qui relèvent de ce concept:

cycle jour/nuit, cycle des saisons, de reproduction, de migration, d'hibernation, d'activités, cycle de l'eau, des roches,...

Les élèves qui se demandaient ce qu'ils viennent faire dans leur cour ont bien vu ce qu'ils apprécient comme nourriture. Par transfert, ils devraient en déduire que ces oiseaux ont aussi besoin d'ÉNERGIE (piste de travail n° 31) comme eux pour vivre: c'est **le deuxième constat**.

Comme ils s'en vont en fin d'après-midi, ils dépensent de l'énergie lors de leur retour: alors où réside l'avantage? Les observations démontrent que les chocards donnent quelques coups d'aile au départ puis tournoient et s'élèvent dans le ciel sans un battement supplémentaire: à quoi cela tient-il?

Cette deuxième batterie d'expérimentations devrait faire découvrir un principe de physique simple: l'air chaud est plus léger que l'air froid. L'enseignant peut proposer ces expériences sans les lier au sujet d'étude dans un premier temps. Avant chaque expérience, il suggérera aux élèves d'anticiper le résultat. En fin de compte, il leur demandera pourquoi



En fin d'après-midi, les chocards profitent des courants ascendants, pratiquant le vol plané comme de nombreux rapaces, les cigognes, les parapentistes,...

cette batterie d'expériences a été mise en place et quel rapport elle a avec les chocards.

■ Placer des thermomètres à différentes hauteurs en classe puis mesurer les températures. Lors des récréations, ouvrir toutes les fenêtres puis vérifier de nouveau les températures, répéter l'expérience plusieurs fois puis comparer les résultats: la température au sol est plus basse que celle enregistrée à 1 ou 2 mètres du sol.

■ Découper un serpentín dans du papier, le punaiser au plafond puis placer une source de chaleur dessous. Lorsque la plaque chauffe ou que la bougie brûle, le serpentín se met en mouvement...

■ Autre expérience à effectuer fenêtres fermées pour ajouter du mystère... vider un sachet de thé double, enlever l'agrafe et donner au papier une forme cylindrique, l'allumer par le haut puis attendre. En fin de combustion, le papier restant s'envole en rougeoyant aspiré par la colonne d'air chaud qu'il a lui-même générée.

■ Autre expérience à effectuer fenêtres fermées pour ajouter du mystère... vider un sachet de thé double, enlever l'agrafe et donner au papier une forme cylindrique, l'allumer par le haut puis attendre. En fin de combustion, le papier restant s'envole en rougeoyant aspiré par la colonne d'air chaud qu'il a lui-même générée.

Le troisième constat se résume à la propriété qu'a l'air chaud de s'élever, ce dont profitent les chocards pour rentrer chez eux, CQFD!

Et la verticalité?

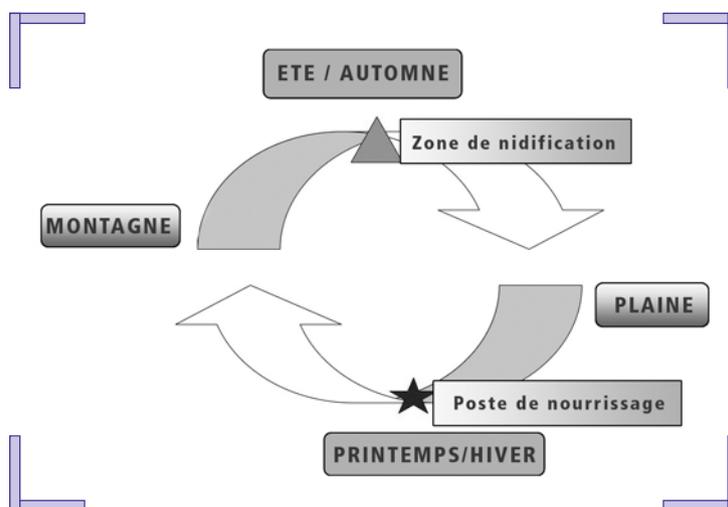
Il va sans dire que dans une construction spiralaire des savoirs, le rôle primordial des enseignants de 1-2P est d'initier quelques leçons sur l'air (cf. **Guide pour l'enseignement 1-3P: L'air** p. 255-295/Base de

Occasion à saisir

Comment acquérir des lettres et cartes semi-modernes ou anciennes pour vos cours d'histoire/géo? En visitant l'exposition-bourse philatélique des 24 (10 h-17 h 30) et 25 (9 h-17 h) octobre à la salle de gymnastique de Martigny-Bourg!

données 1-3P: Energie, pistes n° 10-26-89)! En mettant en place ces premiers concepts scientifiques, les enseignants du 1^{er} cycle favorisent la compréhension de phénomènes plus complexes qui jalonnent le parcours des élèves aux 2^e et 3^e cycles:

- Dilatation et densité de l'air, formation de thermiques, compréhension de la formation des brises de la vallée du Rhône.
- Sens de l'orientation des animaux et des oiseaux en particulier lors de leurs migrations, ...



Evaluation

Pour mesurer les progrès réalisés, il est intéressant de revenir aux hypothèses initiales:

- *Avant, je croyais qu'il s'agissait de corbeaux; maintenant, je sais que ce sont des chocards...*
- *Avant, je croyais que le vent poussait les oiseaux chez eux;*

A consulter: **Base de données 1-3P:** pistes de travail sur les chocards et autres oiseaux noirs n° 700-701-702-703:
<http://ce.ecolevs.ch>

Une de ces séquences peut être initiée dans votre classe par un animateur!

Contacts: Samuel.Fierz@hepvs.ch
Christian.Keim@hepvs.ch

maintenant, je sais qu'ils empruntent des thermiques pour remonter aux nids...

Après ce bilan et après indication par l'enseignant de ce qui doit être retenu, une évaluation peut être mise en place:

- **Connaissances:** au niveau du concept MATIÈRE, deux parties sont à mémoriser: plumes des ailes pour propulser (rémiges) et plumes de la queue pour diriger (rectrices) car elles forment une surface portante large qui leur permet de s'élever dans l'air. Pour le concept ÉNERGIE, discriminer ce qui constitue le régime ali-

mentaire: graines, pain, fruits,... le chocard est donc omnivore. Au niveau du CYCLE, l'élève devrait pouvoir annoter un schéma circulaire avec des indications du style: été-automne/hiver-printemps/montagne/plaine/nidification/nourrissage...

- **Capacités transversales:** pour vérifier si l'élève réussit à émettre des hypothèses, l'enseignant lui posera la question suivante: que se passerait-il si le chocard était strictement insectivore? Si l'on étudiait maintenant, le gypaète barbu, qu'aimerais-tu savoir à son sujet: voilà une façon simple de constater s'il réussit à (se) poser des questions.
- **Outils:** pour contrôler l'habileté à utiliser l'instrument informatique, l'enseignant peut vérifier si

A lire: **La Hulotte** n° 50, Pierre Déom, 1982

A visionner (à séquencer): **Le Peuple Migrateur**, Jacques Perrin & al., 2001

A consulter: **Lamap.fr** > accueil > activités de classe > matière et matériaux > air

l'élève est capable de suivre une procédure simple (dûment entraînée auparavant) pour retrouver un site contenant des informations sur le chocard ou un autre oiseau. S'appuyant sur un extrait de texte travaillé collectivement, l'élève surlignera en changeant de couleur des passages liés à la MATIÈRE (partout où l'on dit quelque chose sur la morphologie de l'oiseau), à l'ÉNERGIE (déplacements, nourriture) et CYCLE (tout ce qui touche à la reproduction ou aux déplacements avec mention de mois ou saisons...).

Bravo à l'enseignant qui vérifiera ces trois composantes (cf. tabouret du Guide 1-3P, page 22) concourant à la maîtrise des concepts visés prioritairement: il instaurera un réjouissant ÉQUILIBRE dans son évaluation!

Note

- 1 Un autre bon site permet d'écouter le chant du chocard: www.vogelwarte.ch (oiseaux de Suisse).

Conception erronée

L'élève pense souvent que le froid chasse les migrateurs vers les pays lointains. En réalité, c'est le manque de ressources alimentaires induit par le froid qui les pousse à migrer!

Echanges Valais-Espagne

autour d'une paella

Nadia Revaz

Les Lycées-Collèges des Creusets à Sion, de l'Abbaye à St-Maurice et le Bureau des échanges linguistiques (BEL) ont organisé le vendredi 4 septembre une soirée espagnole, avec paella géante, au Centre Gallego à Sion. Tous les élèves concernés par l'échange avec Albatera et Xirivella ainsi que leur famille étaient conviés à cette soirée récréative. Les recteurs, les responsables des échanges des deux collèges, les professeurs d'espagnol ainsi que l'équipe du BEL étaient également présents. Corinne Baras, responsable du BEL, et Fidel Fernandez, chef du groupe de branche «Espagnol» aux Creusets, ont été les initiateurs de ce temps d'échanges valaiso-espagnol qui fut un moment agréable pour toutes les personnes présentes.

Avec une paella au menu, les jeunes d'Albatera et de Xirivella n'étaient donc pas dépaysés gustativement, mais seulement linguistiquement. Quant aux étudiants valaisans, c'était une formidable occasion de tisser des liens encore plus solides avec leurs partenaires d'échanges qui les accueilleront



Lors de la soirée espagnole, les étudiant-e-s ont été sous les flashes des parents et des organisateurs.

lors de leur séjour en Espagne. Cinq d'entre eux (2 du collège de l'Abbaye et 3 des Creusets) passeront 2 semaines en octobre à Albatera, tandis que quatre jeunes des Creusets sont partis fin septembre pour 6 semaines à Xirivella.

Les filles étant habituellement majoritaires dans le cadre des échanges individuels, il était intéressant d'interroger les deux garçons présents lors de cette soirée espagnole. Samuel est en 3^e année à St-Maurice, tandis que Sergio est étudiant à Albatera (cf. encadré).

Au moment de la rencontre, Sergio était dans sa famille d'accueil depuis une semaine et, en dehors de l'école, il avait déjà découvert de nombreux lieux du canton. Il est vrai que les parents

de Samuel, des Suisses allemands vivant en Valais, ont eu particulièrement à cœur d'être présents pour faire découvrir la région et ses richesses touristiques et culturelles. Avant de résider à Collombey, ayant souvent vécu à l'étranger, ils ont pu apprécier l'importance d'un accueil chaleureux. Pour les parents de Samuel, recevoir le correspondant de leur fils est un enrichissement pour toute la famille, étant donné qu'un peu d'Espagne est entré dans leur maison. Autant dire qu'ils encouragent les indécis à inciter leurs enfants à opter pour cette expérience. A leurs yeux, il n'y a pas matière à tergiversation, surtout dans le cadre d'un échange de courte durée.



Des liens d'amitié se tissent entre le Valais et l'Espagne.

Coordonnées du BEL

Tél. 027 606 41 30
bel-bsa@admin.vs.ch
www.vs.ch/bel



Sergio et Samuel.

Interview du duo

Quelles sont vos premières impressions de l'échange?

Sergio: C'est une très bonne expérience. Je découvre chaque jour plein de nouvelles choses. En plus, j'adore les montagnes valaisannes.

Samuel: Je me réjouis d'aller en Espagne en octobre, surtout que je m'entends bien avec Sergio. Nous avons beaucoup de goûts en commun, que ce soit au niveau de la musique ou du sport.

Qu'est-ce qui est le plus différent entre l'école en Valais et en Espagne?

Sergio: Il me semble que le niveau scolaire est plus élevé ici. La discipline est aussi plus stricte. Chez nous, on tutoie les professeurs et l'ambiance est plus détendue.

Samuel: Les horaires sont également très différents.

Que diriez-vous à d'autres garçons qui hésitent à se lancer dans l'aventure de l'échange linguistique?

Sergio: Je leur conseillerais de participer à un échange linguistique, car c'est une formidable occasion de faire de nouvelles rencontres.

Samuel: Peut-être que les garçons s'orientent moins que les filles dans les filières qui mettent l'accent sur les langues. Autrement j'estime que c'est plus une affaire de sensibilité individuelle que de différences filles-garçons.

En raccourci

Internationale de l'éducation

Financer l'éducation pour la reprise économique

L'investissement public dans l'enseignement doit être augmenté de façon significative afin de répondre aux demandes croissantes d'inscription et de faire face à la crise économique qui sévit au plan mondial, selon l'Internationale de l'Education, la fédération syndicale internationale représentant 30 millions d'enseignants et de travailleurs de l'éducation dans 172 pays. En réaction à la dernière édition du rapport de l'OCDE *Regards sur l'éducation*, l'IE est tout à fait d'accord pour dire qu'investir dans l'éducation s'avère une stratégie intelligente face à la récession économique. Toutefois, il convient de porter l'accent sur l'investissement public dans l'éducation en tant que bien public, et non pour des profits privés, a indiqué le Secrétaire général de l'IE Fred van Leeuwen. Le rapport révèle une tendance inquiétante éloignée d'un financement public et allant vers un investissement privé dans l'éducation, tout particulièrement aux niveaux de la petite enfance et de l'université. www.ei-ie.org

Jeunes sans emploi

Aider à la formation continue

La Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) regrette que les mesures d'aide financière destinées à la formation continue de jeunes sans emploi ayant achevé leur formation professionnelle, telles que prévues dans le troisième paquet conjoncturel, aient été victimes du frein à l'endettement lors du débat au Conseil national. Cette décision envoie un mauvais message aux jeunes qui, dans leur majorité, se montrent motivés et prêts à s'engager. www.cfej.admin.ch

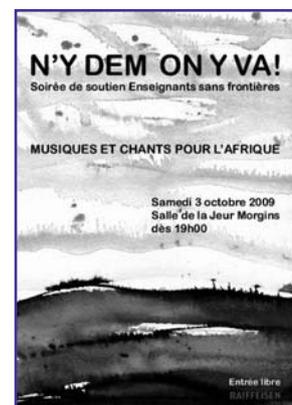
Soirée musicale le 3 octobre pour «Enseignants sans frontière»

Plusieurs groupes ont accepté de se réunir pour aider l'association «Enseignants sans frontières», avec une soirée musicale de soutien le samedi 3 octobre à Morgins.

Ce sont quatre enseignants chablaisiens, Pascal Joris, Chloé Schaller, Caroline Pittet, Elodie Bruehlhart, entre autres, qui sont partis cet été, certains pour la cinquième fois, dans la région de Fatick, au Sénégal afin de donner des cours de formation continue aux enseignants de cette région rurale ainsi qu'aux enfants, et ceci durant 4 semaines sur juillet et août.

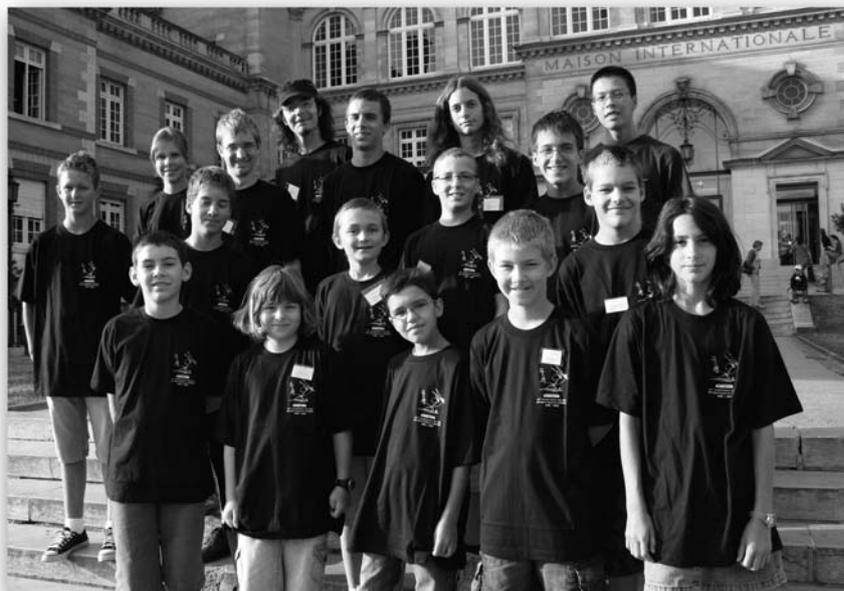
Ces cours s'inscrivent dans les projets de l'association «Enseignants sans frontières» qui a œuvré cet été au Sénégal, Mali et Burkina.

Plus d'infos: Pascal Joris - 024 477 26 69 - 079 279 38 53 - zour@netplus.ch



Championnat des jeux mathématiques et logiques

La finale du concours des jeux mathématiques et logiques a eu lieu à Paris les 28 et 29 août dernier. Ce fut une délégation de 49 membres dont 18 concurrents qui prit le chemin de la capitale française le 28 au petit matin. Une ambiance chaleureuse régna tout au long du week-end. Tout ce petit monde profita de l'occasion pour découvrir Paris et ce fut la tête pleine de magnifiques souvenirs que cette joyeuse cohorte retrouva le Valais le dimanche soir 30 août.



Les concurrents à Paris. © Olivier Rausis.

Classement des concurrents valaisans

Catégorie CM

Simon Gilgen, Montana, 3^e
 Bryan Martin Dias, Martigny, 24^e
 Gaéтан Herold, Monthey, 35^e
 Deborah Zanolò, Les Marécottes, 36^e
 Léa Micheloud, Vouvry, 38^e

Catégorie C1

Lionel Constantin, Crans-Montana, 8^e
 Yann Guggisberg, Miège, 10^e
 Elie Fournier, Brignon, 18^e
 Romain Rausis, Fully, 30^e
 Maxime Moix, Vétroz, 35^e
 Luca Bressoud, Vionnaz, 43^e
 Loïc Guggisberg, Miège, 44^e

Catégorie C2

Alain Rossier, Le Châble, 8^e
 Anaël Perruchoud, Lens, 34^e
 Yoann Schmid, Vionnaz, 36^e

Catégorie L1

Virginie Buhler, Martigny, 19^e
 Mauro Salomon, Sierre, 22^e
 Benoît Richard, Sion, 25^e

Quelques concurrents nous ont livré leurs impressions:

Benoît Richard, 17 ans:

«Non, nous n'allions pas au congrès international des pompes funèbres ni supporter l'équipe néozélandaise de rugby, nous nous rendions à la finale du championnat international des jeux mathématiques et logiques portant le T-shirt noir officiel valaisan du concours de cette année. Nous partions pour les jeux, comme ceux de l'époque de Caligula, mais nous, à la place de fauves, nous allions nous retrouver en face de problèmes tortueux sortis de l'esprit vicieux des organisateurs. Dès notre arrivée à Paris, nous avons posé nos bagages à l'hôtel et avons avalé rapidement un petit quelque chose acquis dans un fast-food, sur le chemin de la Cité universitaire, lieu du concours. Présentation des passeports, recherche de nos salles et nous voilà

installés pour commencer l'épreuve ou pour reprendre la métaphore, plonger dans la fosse aux gladiateurs comme de véritables héros de l'arène, le crayon comme glaive et les problèmes à écharper! Quel bel enthousiasme nous avions là, fiers et déjà glorieux dans nos T-shirts noirs face au banal textile des autres nations présentes (Pologne, France, Ukraine, Tunisie, Belgique, Russie, Italie, Luxembourg et Québec). Même si nous étions entrés *Spartacus*, nous avions le doute des vaincus à la sortie. Le repas du soir nous fit oublier le concours et après une bonne nuit, nous étions prêts à poursuivre notre seconde étape face à de nouveaux fauves, dans un corps à corps qui s'annonçait des plus éprouvants. Fin du combat, visite du quartier de la Défense, retour à la Cité universitaire pour la proclamation des résultats. Cérémonie un peu triste, manquant de grandeur pour nous, épiques combattants valaisans des jeux mathé-

matiques et logiques. Qu'importent les résultats puisque le reste ne fut plus que du plaisir avec un spectacle théâtral fort drôle et des visites sympathiques. Veni, vidi et presque vici.»

Yann Guggisberg, 14 ans

«Le lieu du concours était très joli et le concours bien organisé. Nous avons pu acheter des livres de jeux mathématiques. Je suis content de mon résultat et des activités que nous avons pu faire, comme la visite du Palais de la Découverte et de la Grande Arche de la Défense. La pièce de théâtre était super et l'ambiance très bonne.»

Elie Fournier, 12 ans

«J'ai trouvé le concours difficile mais nous avons eu suffisamment de temps pour visiter Paris. J'ai apprécié la Cité des Sciences et la tour Montparnasse. J'ai aussi adoré le spectacle humoristique.»

En raccourci

Culture littéraire

Documentation en ligne

Le CNDP rassemble des références documentaires pour les enseignants et pour les élèves, des dossiers du Scérén pour enrichir la culture littéraire au primaire. Des ressources précieuses pour valoriser le livre.

www.cndp.fr > Culture littéraire

L'islam en Suisse

Ouvrage pour concilier droit public et liberté de religion

Des cours de formation continue du Centre suisse de formation continue WBZ CPS ont donné le jour à cette nouvelle publication destinée aux enseignants de tous les degrés.

L'étude de cas concrets permet de traiter nombre de questions survenant dans l'enseignement sur l'intégration et la liberté de religion. Ce livre de Christiane Faschon

(dipl. pédagogie de la religion, journaliste et chargée de cours sur les thèmes interreligieux et interculturels) montre également que les musulmans peuvent rencontrer des difficultés lorsqu'ils doivent choisir entre droit public suisse et droit religieux musulman.

www.wbz-cps.ch



24^e Championnat international des jeux mathématiques et logiques

But

Développer l'esprit de recherche, de créativité, de logique, d'astuce et d'intuition à l'aide d'énigmes mêlant humour et rigueur.

Remarques

Ce concours est approuvé et encouragé par le Département de l'éducation, de la culture et du sport. Il est organisé dans une quinzaine de pays par la Fédération française des jeux mathématiques (FFJM). En Valais, c'est un groupe d'enseignants bénévoles (GVJM) qui s'occupe de ce championnat.

Ce concours a lieu en dehors des heures de classe.

Adresse

Claude Dubuis - Ch. des Pruniers 7 - 1967 Bramois - Tél.: 027 203 37 40 - E-mail: cl.dubuis@netplus.ch.

Internet

<http://gvjm.ecolevs.ch>

Étapes

- 1) **Qualification régionale**, le mercredi après-midi **18 novembre 2009**, dans les centres scolaires régionaux. Environ 2800 participants!
- 2) **Finale valaisanne**, le samedi **13 mars 2010** au collège des Creusets à Sion. 500 à 550 qualifiés.
- 3) **Finale suisse** à Lausanne, le samedi **8 mai 2010**.

- 4) **Finale internationale** à Paris, les **27, 28 et 29 août 2010** (sous réserve).

Lors des 3 premières étapes, les premiers (environ 20 %) de chaque catégorie sont qualifiés pour l'étape suivante.

Catégories

- CM = élèves de 4^e et 5^e années de la scolarité obligatoire
- C1 = élèves de 6^e et 7^e années de la scolarité obligatoire
- C2 = élèves de 8^e et 9^e années de la scolarité obligatoire
- L1 = élèves de 10^e année scolaire et des suivantes jusqu'à la maturité. ■

avec Nycolas Robyr

Bien connu dans le milieu choral valaisan, Nycolas Robyr a plusieurs cordes musicales à son arc: pianiste, chanteur, chef de chœur et enseignant en éducation musicale sont quelques-unes de ses facettes artistiques et professionnelles. Après l'obtention d'un diplôme d'enseignement des branches théoriques au Conservatoire de Lausanne, il a eu l'opportunité de chanter au sein de l'ensemble vocal Novantiqua et d'enseigner le solfège au Conservatoire de Sion durant de nombreuses années. Il dirige actuellement, et ce depuis 20 ans, le chœur mixte St-Michel de Corin et a intégré depuis peu l'Octuor vocal de Sion. Il enseigne l'éducation musicale, le dessin technique et l'informatique au CO des Liddes à Sierre.

Nycolas Robyr s'engage également pour les jeunes collègues en tant que maître formateur ainsi que du côté associatif puisqu'il œuvre dans la commission de musique de l'Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation (AVECO). De caractère jovial il met ses compétences, son enthousiasme et son humour au service de ses collègues et de ses élèves afin de leur faire partager sa passion. Preuve en est la dernière comédie musicale *Poussez les murs*, réalisée durant ce printemps, et dont il était l'un des initiateurs.

L'occasion de lui demander son point de vue sur ses différents projets musicaux et sur son investissement pour la cause de l'éducation musicale au CO.

Parlez-nous des comédies musicales réalisées au CO des Liddes...

Le CO des Liddes ne possédant pas de chorale, notre choix, dès 1997,



Nycolas Robyr dans les décors de «Poussez les murs».

s'est orienté vers la création de spectacles musicaux bisannuels. Dès mes premières années d'enseignement, la qualité des voix entendues lors des cours de musique m'a étonné... en bien! Comme je suis un fan de comédie musicale, je trouve cette forme de spectacle intéressante: une cinquantaine d'élèves trouvent leur bonheur à travers le chant, la danse, le théâtre, la création de décors et de costumes. Ainsi nous avons monté successivement «Nulle part ailleurs» (1997), «Jeanne des Liddes» (1999), «Catacombes» (2001), «Entre le Rose et le Noir» (2003), «Djalil» (2005), «Arthur» (2007) et le petit dernier: «Poussez les murs» (2009). Les thèmes abordés concernent les relations entre jeunes (Nulle part ailleurs, Entre le Rose et le Noirs, Djalil, Poussez les murs), les idées reçues (Jeanne des Liddes), la mort, la folie, les amours impossibles, la recherche du bonheur et de la lumière (Catacombes et le magnifique texte de Patrick Favre), l'histoire (Arthur, spectacle de Jean Duperrex). Si, dans un premier temps, les élèves

disent ne pas aimer le scénario ou la musique, ils retrouvent leur enthousiasme dès le début des répétitions. Nous sommes toujours étonnés de leur capacité à comprendre et apprendre les textes les plus difficiles, leur concentration sur scène et leur discipline lors des représentations: ils nous font souvent découvrir quelques personnalités étonnantes. Il nous est même arrivé de pouvoir intégrer un élève très limité, refaisant sa 3^e année et proche d'un renvoi. Il s'est donné corps et âme pour garder le rôle principal, son état d'esprit s'est modifié et il a terminé l'année sans problème: sa maman nous a remerciés car c'était la première fois qu'il trouvait une motivation pour l'école! Il a tenu son rôle à merveille!

Qu'apporte un projet comme celui-ci aux acteurs d'un centre scolaire?

Le spectacle stimule et fait naître une effervescence dans notre établissement. La préparation se fait sur une année scolaire. Les metteurs

en scène et moi-même nous réunissons pour discuter des divers sujets à choix. Nous faisons un bilan: quelles adaptations devons-nous apporter tant au niveau des textes que de la musique? Ainsi Laurent Emery, Steve Bruttin, Yves Barras, Katja Matter, Véronique Zufferey et Claudine Bonvin se sont attelés à cette lourde tâche que celle de la re-lecture des scénarios et de son adaptation par nos classes de français ou en atelier. J'ai composé la musique de quatre spectacles et adapté celle d'un cinquième. Nous avons conservé la musique originale pour les deux derniers spectacles. Nous procédons en septembre à la pré-inscription des élèves puis en octobre au casting, afin d'attribuer le rôle convenant à chacun. Les répétitions débutent sous la forme de 4 demi-journées d'atelier et, ensuite, d'une ou deux répétitions hebdomadaires. On y travaille l'articulation et l'expression des textes, le déplacement sur scène et le chant. Thérèse Gerber et Laurent Emery ont également apporté leur collaboration à la confection des costumes, des décors, des accessoires et de l'éclairage avec l'aide d'élèves tout au long de l'année. Il y a également un atelier «danse», toujours très prisé. La direction de notre CO et nos collègues nous apportent toute l'aide désirée durant la semaine de répétition et de spectacle qui se déroule à la salle de la Sa-



Une soliste de la comédie musicale «Poussez les murs».

coche de Sierre. Cette semaine est magique, car en 2 jours, les élèves prennent possession des lieux et voient enfin le résultat de leurs efforts. Ils fonctionnent selon un horaire adapté aux répétitions et aux six représentations programmées. Le retour en classe, le vendredi, est difficile, mais ils ont une aura de «star» pour quelques jours encore.

Quelle est votre réflexion par rapport au Plan d'études romand (PER) et aux moyens d'enseignement pour la musique au CO?

Le PER devrait pouvoir disposer d'un contenu réaliste par rapport à la dotation horaire et par rapport à la réalité vécue au quotidien dans les classes (nombre, niveau des élèves...). Il devrait pouvoir disposer d'un fondement minimal commun au niveau romand, puis des plans de cheminement annuels devraient être réalisés, suivant les spécificités cantonales.

Les moyens d'enseignement doivent correspondre aux objectifs du PER et également à la réalité du terrain. La commission musicale AVECO a proposé plusieurs pistes: choix, création et validation de ressources en ligne qui semblent plus adaptées aux besoins des enseignants, plus évolutives et à un coût de revient inférieur à des supports livres et/ou méthodes.

D'autre part, des nouveaux moyens Fuzeau ont été testés dans différents CO ces dernières années et utilisés par plusieurs collègues qui en relèvent la pertinence. En ce sens, la Commission musique souhaite également que ces moyens soient validés au niveau romand et/ou au niveau cantonal. Ces moyens devraient être adaptés au PER et bénéficier de compléments didactiques.

Que vous apporte votre fonction de maître formateur?

C'est une remise en question de mon enseignement. L'étudiant est présent chaque semaine pour deux cours et dans un premier temps, il observe et prend des notes. Lors de l'entretien qui suit, nous abordons les diverses séquences travaillées en les analysant: comment l'enseignant fait-il passer le message, comment les élèves réagissent-ils? C'est un regard extérieur appréciable après un certain nombre d'années afin de rompre un peu la routine naturelle. Il est également sympa de «coacher» un futur collègue qui, par ses compétences, peut apporter des solutions, des sujets nouveaux à aborder en classe, etc.

Quels sont vos projets musicaux?

Actuellement, je travaille sur un document destiné à mes cours de musique au CO. Il sera adapté au prochain PER. Je travaille également sur quelques arrangements pour l'Octuor Vocal et je cherche déjà un sujet pour notre prochaine comédie musicale.

*Propos recueillis
par Claude-Eric Clavier* ■

Flashback 1909: discours de M. le Président de la Société pédagogique valaisanne

«Rappelez-vous ce qu'étaient les élèves de 1873, au sortir de l'école, et examinez ceux que nous émancipons aujourd'hui! Consultez les premières statistiques fédérales et celles de 1909; il y a 20 ans nous étions au bas de l'échelle, à la 25^e place, hier nous arrivions au milieu, aujourd'hui nous sommes au 8^e rang!»

Extrait de L'Ecole primaire, organe de la Société valaisanne d'éducation, novembre 1909.



L'orientation ça déboussole

Où sommes-nous? Où voulons-nous aller? Comment y parvenir?

Au cours d'une randonnée pédestre, lors d'une excursion à bicyclette, en visitant une ville étrangère, en utilisant des transports publics, nous n'atteindrons le but désiré qu'à deux conditions:

- savoir où nous nous trouvons,
- déterminer comment atteindre notre destination.

L'aide d'un plan ou d'une carte s'avère souvent être utile, cependant, interpréter correctement son langage: c'est une autre histoire!

S'orienter à l'école

Septembre et octobre sont des mois idéaux pour débiter l'orientation. Cette activité transdisciplinaire s'intègre parfaitement à l'activité physique, mais également au dessin, à la géographie, à l'environnement et aux mathématiques.

L'orientation au moyen d'une carte s'étudie plus aisément dans un environnement connu. De manière logique, les débuts s'effectuent en salle de classe ou de sport, puis dans le périmètre scolaire par la suite.

76

Autour de l'école

PLEIN AIR (p. 3, 4)



Allez au sapin ou vers tout autre endroit connu, placez le numéro et le symbole du poste et revenez!

Les élèves peuvent-ils décrire leur cheminement?



En suivant le plan, retrouvez le poste X et notez le symbole sur votre fiche!

Le symbole dessiné sur la fiche du groupe est-il celui du poste demandé?



Orientez le plan et déplacez-vous vers le lieu indiqué!

Lors de la consultation du plan, le groupe collabore-t-il efficacement?

Exemple d'une fiche 6-8 ans, p.76

S'orienter par groupe de 2-3 (modifier les groupes).

Co

Os

ssB

En

A

Cr

- Aller à la recherche de 10 postes en courant.
- Apprendre à s'orienter et à se déplacer selon un plan.
- Par groupe de 2-4: trouver le meilleur itinéraire.
- S'entraîner souvent. Essayer sur d'autres lieux connus.

Participer à une course d'orientation chronométrée.

La comparaison entre une feuille de papier et la réalité du terrain sera mieux perçue par l'enfant s'il

peut observer les symboles de la carte au sein d'un environnement qui lui est familier.

Moyens d'enseignement à disposition

- A. Les manuels d'éducation physique des degrés enfantines, 1 à 4 P / 5-6P.
- B. En lien avec la brochure verte «Plein air» (numéro 6): les fiches didactiques EPS livrables au dépôt scolaire.

- C. Projet sCool www.scool.ch
Ce document se compose de six brochures thématiques:

1. vue aérienne et carte
2. objets et symboles
3. distance et échelles
4. points cardinaux et boussole
5. relief et courbes de niveau
6. courses d'orientation et carte.

Ce moyen d'enseignement permet d'aller plus loin dans la découverte de l'orientation. A tester sans modération!

Vous pouvez l'acquérir auprès du dépôt de matériel de

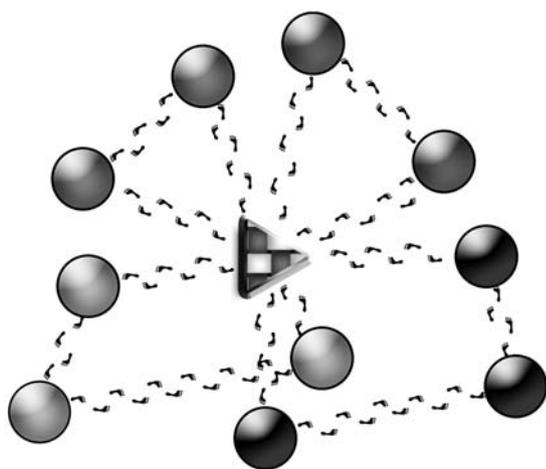
la FSCO info@swiss-orienteeing.ch.

Course papillon

- Scotcher des mots sur différents murs de votre enceinte scolaire. Les endroits utilisés sont notés sur une carte de référence.
- Envoyer les élèves à la recherche de ceux-ci. A l'aide de la carte de référence, chacun choisit et teste différentes possibilités:

Sécurité lors d'activité scolaire en orientation

- ! former toujours des groupes d'au moins deux personnes dès que l'on quitte l'enceinte scolaire sécurisée
- !! donner une heure, un lieu de rassemblement
- !!! prudence sur la voie publique, l'éviter si possible



Exercice tiré du Mobile 2. 09, p.11

Dans la cour d'école, plusieurs postes sont disposés autour d'un centre. Les boucles en forme d'ailes de papillon se parcourent à gauche comme à droite, ce qui permet de nombreuses variantes. Grâce à cette disposition, les coureurs peuvent être conseillés et envoyés sur les boucles correspondant à leur niveau.

- A. Librement avec la carte.
- B. Par groupes, recomposer une phrase complète et revenir vers l'enseignant.
- C. Noter le plus de mots possible en un temps donné.
- D. Revenir vers l'enseignant après 2-3 mots trouvés.
- E. Préparer et déposer par groupes une phrase puis trouver celles des autres groupes.

Et pourquoi pas?

Placer sur des supports fixes des pin-cettes d'orientation et les disposer dans votre village, ville,... en collaboration avec le Service forestier et l'Office du tourisme.



Support fixe et vissé réalisé dans les montagnes neuchâteloises.

Répertorier les endroits sur une carte-témoin. Tout un chacun pourra ainsi découvrir une région en la parcourant en suivant les postes fixes notés sur la carte. Cette carte pourrait s'accompagner d'une explication liée au lieu à découvrir autour du poste choisi (flore, activités, particularités, histoire, ...).



Course d'orientation de compétition

Rendez-vous en 2010 aux championnats du monde seniors à Neuchâtel. 4000 coureurs démontreront leurs qualités dans la ville! www.wmoc2010.org

Animateurs d'éducation physique

lionelsaillen@bluewin.ch
nath.nanchen@netplus.ch

En raccourci

Concours international des métiers La Suisse au deuxième rang des nations

7 médailles d'or, 2 médailles d'argent, 5 médailles de bronze et 16 diplômes, tel est le formidable bilan de l'équipe suisse à Calgary. Les médailles d'or ont été distribuées dans les professions imprimeur offset, Web designer, tailleur de pierre, couvreur ferblantier, peintre décorateur, couturière et charpentier. Les 36 jeunes de ces professions ont une fois de plus réalisé une performance exceptionnelle sur le plan international des meilleurs du monde et démontré la qualité de la formation professionnelle en alternance. La Suisse se place au deuxième rang concernant le nombre de médailles décernées derrière la Corée (27) et confirme ainsi sa position inégalée de n°1 en Europe. Le Japon (16) se place troisième. www.swiss-skills.ch

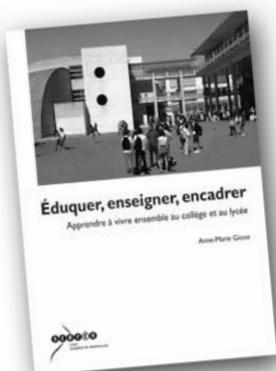
HES de Suisse occidentale

Structures de conduite de la HES-SO insuffisantes

La Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) doit continuer à améliorer son organisation et ses structures de direction. Sans quoi elle pourrait perdre son accréditation fédérale d'ici 2016. Telle est la conclusion d'un rapport d'experts commandé par la conseillère fédérale Doris Leuthard. Les experts critiquent surtout une trop forte implication des politiques dans la conduite de la HES-SO. Les conduites académique et opérationnelle restent trop faibles. Il manque par ailleurs une gestion de la qualité de l'école dans son ensemble. Le groupe d'experts propose une série de mesures pour renforcer le rectorat. Le Conseil fédéral décidera à la fin de l'année de la suite de la procédure.

La sélection du mois

■ Eduquer, enseigner, encadrer



Comment aider les élèves à «vivre ensemble» et à «faire société», tel est l'objectif annoncé de cet ouvrage. L'ouvrage, même s'il expose une réflexion théorique, est d'abord un outil de travail, accompagné de 14 fiches-outils concrets (exemple: la politique de communication et d'action pour lutter contre l'absentéisme).

Anne-Marie Gioux. *Eduquer, enseigner, encadrer. Apprendre à vivre ensemble au collège et au lycée.* Montpellier: Scérén-CRDP, 2009.

■ Les inégalités d'apprentissage

Ainsi que le soulignent les auteurs dans leur conclusion, cet ouvrage montre



«l'importance des difficultés d'apprentissage pour un nombre important d'élèves des milieux populaires. Celles-ci n'apparaissent pas spontanément au collège, comme on a pu le penser, mais surviennent dès l'école primaire, se développent et s'amplifient au fur et à mesure que les exigences du curriculum augmentent et se diversifient.» Parmi les causes, les récurrences dans les scolarités défailtantes, des enseignants insuffisamment formés aux processus d'apprentissage de leurs élèves...

Elisabeth Bautier et Patrick Rayou. *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires.* Paris: pub, éducation & société, 2009.

■ Du texte à l'image

Ce troisième ouvrage de la collection *WebLettres in Folio* continue, sur le thème de l'image cette fois, l'aventure entreprise dans les deux précédents: élaboré à partir de cours et de séquences mutualisés sur le site *WebLettres* par les enseignants, il propose des pratiques de terrain et des réflexions pour enrichir sa pratique. Ainsi, les films *Un long dimanche de fiançailles*, *Le Pianiste* ou le dessin animé *Le Voyage de Chirico*, avec une mise en parallèle de ce dernier avec *Alice* de Lewis Carroll, sont étudiés sous l'angle de leur double ancrage dans un genre cinématographique et dans une tradition littéraire. D'autres rapports entre texte et image sont abordés: l'effet de l'image de presse est étudié à travers le journal télévisé; la peinture de Delacroix est confrontée à la poésie de Rimbaud... L'ouvrage contient de multiples approches intéressantes pour identifier, décrire ou analyser les images. La sélection



documentaire contient en outre une bibliographie, une sitographie et des indications sur les logiciels permettant facilement de travailler en classe avec les images numériques.

Caroline d'Atabekian et al. *Du texte à l'image.* Paris: Scérén / WebLettres, 2009.

■ Enseigner autrement selon la théorie des intelligences

Souvent la théorie des intelligences est très bien présentée théoriquement, mais manque d'exemples pratiques. L'ouvrage dirigé par Bruno Hourst est donc particulièrement précieux, puisqu'il est le fruit d'une expérimentation dans les classes et fournit un ensemble d'activités visant à développer les différentes formes d'intelligence selon les disciplines: mathématiques, français, histoire, géographie, sciences, arts visuels, éducation musicale et EPS.



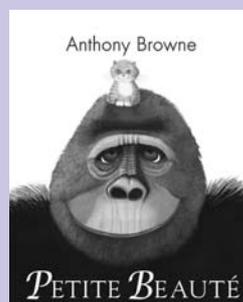
Bruno Hourst et al. *Guide pour enseigner autrement selon la théorie des intelligences multiples: théorie et pratique, démarche, fiches outils pour la classe.* Paris: Retz, 2009 (CD-Rom avec les supports des modules).

La suggestion du mois d'un-e libraire

Petite Beauté

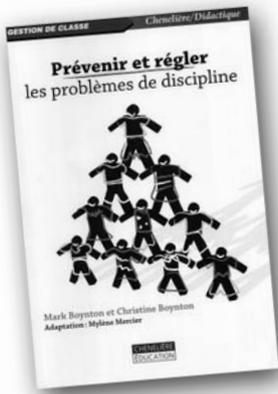
Un gorille, capable de communiquer en langage des signes, s'ennuie dans sa cage dorée. Les gardiens ne savent plus quoi faire! Un jour le gorille leur demande un «ami». Les gardiens du zoo lui amènent un petit chat en lui disant bien de ne pas le manger! Une tendre amitié va naître entre le grand singe et le chaton. Dans l'univers souvent étrange d'Anthony Browne, il y a toujours de la place pour l'humour et la tendresse.

Anthony Browne. *Petite Beauté.* Kaleidoscope, 2008.



Dominique Dorsaz, Librairie du Coin à Martigny

■ **Prévenir et régler les problèmes de discipline**



Ce guide, qui propose à la fois des stratégies de prévention et des stratégies à appliquer dans le cas de manquements aux règles et aux procédures, se veut résolument pratique. Il présente les éléments

essentiels d'une gestion efficace des comportements des élèves ainsi que des pistes concrètes et des réponses à certaines difficultés de comportements spécifiques (colère, provocation, hyperactivité).

Mark Boynton et Christine Boynton (adaptation Mylène Mercier). *Prévenir et régler les problèmes de discipline*. Montréal: Chenelière-Education, 2009.

■ **Zakouskis pédagogiques**

Olivier Ivanoff livre une série de chroniques décalées sur le quotidien de l'école, l'hétérogénéité, la littérature, la motivation, etc. Une lecture douce-amère qui se termine sur «Le soleil brille». Tout un programme. Le regard d'Olivier Ivanoff est très personnel, mais il renvoie à des interrogations plus universelles sur l'école. A lire comme on déguste des zakouskis (hors-d'œuvre à la russe).

Olivier Ivanoff. *Zakouskis pédagogiques ou Chroniques d'école et de vie*. Paris: Fabert, 2009.



MEDIATHEQUE
MEDIATHEK
valais wallis

Les livres présentés dans cette rubrique sont disponibles à la Médiathèque Valais. www.mediathèque.ch

■ **Dans la vallée du Rhône**

Ce guide, pédestre et culturel, est une porte entrouverte sur la nature.

Bastian Keckeis. *Dans la vallée du Rhône, de Villeneuve à Gletsch. Itinéraire sacré*. Lausanne: LEP, 2009.

La pédagogie coopérative

Basée sur les valeurs telles que le respect, le partage, l'entraide, l'engagement, le plaisir et l'autonomie, la pédagogie coopérative s'opérationnalise sur deux axes: apprendre à coopérer et coopérer pour apprendre. L'ouvrage, co-rédigé par Yviane Rouiller, Docteure en Sciences de l'éducation et responsable de l'Unité de recherche et de développement au sein du Département de l'Éducation, de la culture et du sport à Sion, et Jim Howden, formateur au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, a été réalisé pour accompagner chaque enseignant, du préscolaire à l'université, et chaque intervenant en formation continue, qu'ils soient ou non initiés à la pédagogie coopérative, dans la mise en œuvre de cette approche pédagogique globale. Il guide de manière concrète et structurée l'enseignant sur son chemin de pratique tout en proposant certaines bases théoriques et expérientielles solides. Traitant de quelques composantes essentielles de l'approche, il suggère des éléments de réponse à des questionnements fréquents en alliant fondements théoriques, apports de la recherche et connaissances d'expérience.

Cet ouvrage soutient l'enseignant en vue d'améliorer le climat de classe, l'estime de soi des apprenants ainsi que l'efficacité des apprentissages individuels! Séduisant, non?



Yviane Rouiller et Jim Howden. *La pédagogie coopérative - Reflets de pratiques et approfondissements*. Montréal: Chenelière-Education-Education, 2009.

En raccourci

Prévention de l'ISPA

Lettres aux parents

Les Lettres aux parents, publiées par l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), sont au nombre de huit, et la dernière est consacrée à l'usage que font les jeunes des nouveaux médias. Dans ces lettres, les conseillers de l'ISPA abordent des thèmes éducatifs allant de l'utilisation excessive d'Internet à la consommation d'alcool ou de tabac, en passant par celle des drogues illégales. Dans chacune de ces lettres, un sujet est traité en priorité, par exemple «Fixer des limites», «Les sorties, les fêtes, les consommations» ou encore «Parler avec les adolescents de l'alcool, du tabac ou des drogues illégales». Ces huit lettres peuvent être téléchargées gratuitement sur le site de l'ISPA, soit séparément, soit regroupées (www.sfa-isp.ch/lettresauxparents). On peut également les obtenir sur papier (<mailto:librairie@sfa-isp.ch>) moyennant l'acquiescement des frais de port lors de la commande. www.sfa-isp.ch

Le petit ami des animaux

Les kangourous

Le numéro d'août/septembre du *Petit ami des animaux* consacre son dossier aux kangourous. Occasion pour les élèves d'en savoir plus sur la mascotte nationale australienne. www.paa.ch

De l'optimisme

pour l'avenir!

Patrice Vernier

La réduction programmée des prestations du deuxième pilier s'appuie sur l'hypothèse d'une baisse des rendements financiers. Or, rien n'étaye cette projection pessimiste.

Lorsque les marchés financiers souffrent, les interrogations sur la solidité du 2^e pilier se multiplient inmanquablement. Et, comme d'habitude, les mêmes voix s'élèvent pour demander l'augmentation des cotisations et la réduction des prestations. Si l'on demande aux assurés un effort supplémentaire à chaque fluctuation boursière et qu'on leur explique en plus que leurs retraites seront moins confortables qu'escompté, beaucoup retireront leur soutien à un système qui a pourtant fait ses preuves depuis bientôt 30 ans.

«La baisse des rendements financiers à venir» occupe une place prépondérante parmi les arguments avancés par les *Cassandra* du 2^e pilier. La chute des marchés d'actions entre 2001 et 2003 et le tassement des rendements des obligations d'Etat autour de 2% ont conduit à la réduction de la rémunération minimale des comptes du 2^e pilier à 2%. Ce chiffre a 2 inconvénients: d'abord il est si bas qu'il ne permet pas d'accumuler assez de capital pour assurer une bonne retraite. Ensuite, beaucoup de gérants du 2^e pilier, en particulier les assureurs, tendent à prendre ce plancher comme un objectif.

Un taux minimum à 2% encourage la médiocrité

S'il est acceptable de dégager 2%, pourquoi prendre la peine d'obte-

nir plus? Il faut savoir qu'en visant un rendement plus élevé, le gérant s'expose à davantage de volatilité. Autrement dit, l'obtention d'un rendement de 5% en moyenne passe forcément par des années de hausses confortables. Mais il y aura aussi inévitablement des périodes de vaches maigres, où les caisses douteront de leur politique de placement. Pour éviter d'en arriver là, beaucoup de gérants viseront le minimum de 2%. C'est la médiocrité assurée et le meilleur moyen de menacer la pérennité du système.



Accepter la volatilité des marchés

Les périodes de vaches maigres, puisque c'est d'actualité, sont presque le corollaire des phases de fortes hausses. Dans un monde parfait, l'économie et les marchés financiers progresseraient régulièrement. Mais les hommes n'étant pas toujours rationnels, il y a des à-coups. Comme il est impossible de les anticiper correctement, celui qui refuse le risque de baisse, exclut aussi de bénéficier des phases de hausse. En d'autres termes, la volatilité n'est pas l'ennemie de l'investisseur à long terme. Elle devient son amie s'il a le courage d'augmenter

son allocation en actions au plus bas, lorsque tout le monde broie du noir. Une telle approche peut se traduire par des déconvenues à court terme, car les actions peuvent baisser davantage et plus longtemps que de raison. Les caisses en sous-couverture, comme la nôtre, ne remonteront la pente qu'en prenant des doses contrôlées de risque. En tout état de cause, une stratégie de placement orientée sur la croissance du capital à long terme fera le travail mieux, et de façon moins douloureuse que des mesures d'assainissement prises à chaud. Lorsque l'on jouit d'un horizon de plusieurs décennies, il n'est pas dérangeant de rester quelques années en sous-couverture contrôlée.

Vive les rendements futurs

Une remontée des taux de couverture après la chute des bourses n'est possible que si les rendements à venir des marchés financiers augmentent. La classe d'actifs censée rapporter le plus est les actions. Sur le long terme, leurs rendements sont le mieux appréhendés par les dividendes, parce qu'ils sont moins manipulables que les bénéfices et qu'ils sont payés en monnaie sonnante et trébuchante. Depuis 75 ans, période qui inclut la grande dépression des années 30, une guerre mondiale et la poussée inflationniste des années 70, les dividendes versés par les entreprises américaines (pas de statistiques disponibles sur d'aussi longues durées dans les autres pays) ont crû en moyenne d'un satisfaisant 5,9% par an.

Depuis 1970, moment à partir duquel les indices reproduisant les performances des caisses de pensions

A vos agendas

suisse sont calculés, l'indice LPP-40 (part de 40% en actions représentant une allocation prudente) s'apprécie de 5,9% par an. A un tel rythme, les assurés n'ont pas de souci à se faire sur les montants qu'ils seront en droit de toucher au moment de la retraite, même si l'espérance de vie continue de s'allonger.

Personne ne peut prétendre connaître l'avenir. Mais en tout cas, rien ne permet d'affirmer qu'il sera moins favorable que le passé, qui n'a pas toujours été rose. Cela dit, il n'est pas déraisonnable de supputer que les entreprises continuent d'améliorer leur productivité et donc leurs bénéfices et leurs dividendes; les gains de productivité ont été de 2% par an environ des deux côtés de l'Atlantique au cours des dernières décennies. Par ailleurs, il est probable que les pays émergents continuent de combler leur retard, avec pour conséquences une croissance mondiale dynamique et un formidable élargissement des débouchés pour de nombreuses sociétés. Voilà au moins deux raisons d'être optimiste pour l'avenir. Alors, vive les rendements futurs! ■

En raccourci

Institut littéraire Premiers diplômés

Les 14 premiers étudiants du Bachelor en écriture littéraire présentent au public les textes réalisés dans le cadre de leurs thèses de Bachelor. Rattaché à la Haute Ecole des Arts de Berne (Haute Ecole spécialisée bernoise), l'Institut littéraire suisse propose depuis octobre 2006 une formation bilingue d'auteur-e unique en Suisse. A l'orée de la remise des premiers diplômes, l'Institut littéraire dresse un bilan très positif de ses trois premières années d'existence. Toutes les informations sur: www.institutlitteraire.ch

Sa 3 et di 4 octobre 2009
Rencontres littéraires
L'Association Théâtre du Brandon organise entre autres des événements littéraires non théâtraux, comme les rencontres littéraires de Sion, les 3 et 4 octobre 2009. De nombreux écrivains viendront lire leurs textes pendant ces deux jours, à la salle Supersaxo. (cf. p. 17).
www.bastienfournier.ch

Je 8 octobre 2009
Midi-rencontre à la Médiathèque



Cette année, les Midi-Rencontres, organisées par la Médiathèque Valais, décryptent les enjeux des médias de l'information. Daniel Cornu, médiateur des publications suisses du groupe Edipresse et président du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université inaugurer la saison avec une présentation sur l'éthique de l'information, suivie d'une discussion avec le public. Lieu: Médiathèque Valais-Sion, av. Pratiferi 18. Horaire: de 12 h 15 à 13 h 15.
www.mediathèque.ch

Ve 30 octobre 2009
Colloque sur l'illettrisme
Le cinquième colloque national consacré à

l'illettrisme aura lieu à Berne le 30 octobre sur le thème: «Lire et écrire, une pratique culturelle».
www.lesenlireleggere.ch

Ve 6 et sa 7 nov. 2009
Journées d'Arole
Les Journées d'Arole, plate-forme de réflexion sur la littérature pour la jeunesse, auront lieu cette année à l'Université de Lausanne et seront dédiées au thème «Emergence de l'esprit critique chez l'enfant dans son rapport à la culture et à la lecture». Formulaire d'inscription sur:
www.isjm.ch.

Je 19 novembre 2009
Conférence sur le syndrome d'Asperger
L'association Asperger Romandie organise une conférence sur le syndrome d'Asperger et l'autisme, donnée par Nouchine Hadjikhani du Brain Mind Institute (EPFL), à la Maison de la famille à St-Maurice. Personnes de contact:
wil_clavien@enjeu.info et albert.savioz@gmail.com.



www.asperger-romandie.ch

Lu-ma 23-24 nov. 2009
Colloque didactique
L'équipe de Recherche en Didactiques et Epistémologie des

Sciences Sociales organise conjointement avec la Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud un colloque sur la didactique



de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté qui se tiendra à la HEP à Lausanne.
www.hepl.ch > Agenda > Manifestations en 2009

Je-sa 14-16 janvier 2010
Colloque Education et Révolution
Le Centre Pestalozzi organise un colloque international francophone sur le thème *Education et Révolution*.
www.centrepestalozzi.ch

Je-sa 4-6 février 2010
Colloque sur les compétences langagières
L'Association suisse de linguistique appliquée (VALS-ASLA) abordera dans le cadre de son colloque 2010 la thématique des compétences langagières dans la formation et dans la vie professionnelle.
www.vals-asla.ch

Je-sa 25-27 mars 2010
Colloque sur l'enseignement des littératures
La 11^e rencontre des chercheurs en didactique des littératures est organisée conjointement par l'Université de Genève et la HEP-Vaud.

tout au long de la vie

SFT

Les plus formés sont les plus enclins à poursuivre leurs efforts de formation.

En 2008, près de 60% de la population active avait mené des activités de formation au sens large (voir définition). Mais cette dynamique d'apprentissage tout au long de la vie varie selon le niveau de formation de la population concernée. Ainsi, les personnes au bénéfice d'une formation de niveau tertiaire (formation professionnelle supérieure, diplôme d'une université ou d'une autre haute école) sont aussi proportionnellement les plus nombreuses à continuer à se former (voir graphique). A l'autre extrême, moins d'un quart de la population active, dont le niveau de formation le plus élevé s'arrête

En raccourci

Lire et écrire

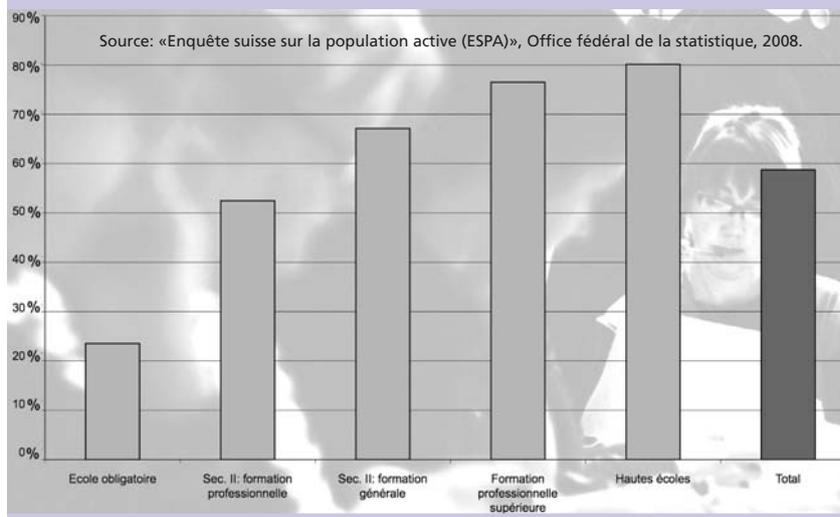
Un appel pour la formation des adultes

A l'occasion de la Journée mondiale de l'alphabétisation du 8 septembre 2009, la Fédération suisse Lire et Ecrire a lancé un appel national afin de rappeler à l'opinion publique et aux autorités l'urgence de la problématique de l'illettrisme. Elle sollicite le Conseil fédéral de réaliser un programme d'action à large échelle en faveur de la formation de base des adultes.

<http://appel.lire-ecrire-suisse.ch>

Participation à l'apprentissage tout au long de la vie selon le niveau de formation, 2008

Pourcentage de la population active résidant en Suisse (25 à 64 ans) ayant participé à toute activité de formation / apprentissage durant les 12 mois précédant l'enquête (cf. définition).



à la scolarité obligatoire, participe à de telles activités. Ce constat trouve des explications dans la différence d'insertion sur le marché du travail et de niveau de qualification de ces deux populations. Si les activités de formation sont coûteuses, leur financement est aussi en jeu. Ainsi, la capacité financière individuelle de même que l'éventuelle participation de l'employeur peuvent aussi être des éléments déterminants.

Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, l'Office fédéral de la statistique décrit les activités de formation/apprentissage comme suit:

■ **L'enseignement formel** correspond au système national de formation comprenant le système scolaire, la formation professionnelle ainsi que la formation tertiaire.

■ **L'enseignement non formel** regroupe toutes les formes d'enseignement qui ne sont pas dispensées par le système formel de formation. Il s'agit principalement de cours de formation continue, mais aussi d'autres activités basées sur une relation élève-enseignant. Ceci peut prendre la forme de congrès, de séminaires, de conférences ou d'un enseignement à distance.

■ **L'apprentissage informel** regroupe toutes les activités entreprises dans un but explicite d'apprentissage mais en dehors d'une relation d'enseignement. L'apprentissage peut s'effectuer par l'utilisation de moyens d'apprentissage tels que la lecture d'ouvrages didactiques, l'utilisation de logiciels et de médias à contenus éducatifs, l'observation d'autres personnes, ou encore la formation sur le tas.

Les nouveautés de l'IRDP

A bonne école: hommage à Simone Forster

Faut-il présenter Simone Forster, ambassadrice de l'IRDP? Certainement pas, car le nombre impressionnant et la qualité de ses écrits l'ont fait connaître dans toute la Suisse romande, et bien au-delà. Simone Forster est une fine connaissance de l'école en Suisse romande, de sa coordination, de ses enjeux et perspectives de développement. Les astres ont voulu qu'elle quitte l'IRDP au moment où ce dernier fête son 40^e anniversaire. Le bilan que suscite cet événement permet de souligner l'importance de sa contribution. Sur les plus de 3000 publications de l'Institut recensées pendant ces quatre décennies, Simone Forster en a rédigé, avec talent, 329 entre 1990 et 2009, marquant ainsi de son empreinte les diverses collections de l'IRDP mais aussi le bulletin de la CIIP et, sur-



tout, *l'Éducateur*, la revue du syndicat des enseignants romands (SER).

Pour son départ à la retraite, ses collègues et amis ont souhaité lui rendre un hommage particulier: à travers ses écrits, mettre en évidence l'indépendance de son regard sur l'école. Une école complexe, riche de sa diversité et que l'on comprend mieux grâce aux éclairages – historiques, sociologiques, économiques – qu'elle apporte sur les sujets les plus divers, les plus inattendus. Huit chapitres regroupent ainsi les contributions de sept collègues ou amis et une sélection de textes de Simone Forster dont ils se sont inspirés.

Landry, F. (éd.). (2009). *A bonne école: quelques textes de Simone Forster en perspective*. Neuchâtel: IRDP. ISBN 978-2-88198-018-3 CHF 31.– (+ frais de port)

Version pdf:
<http://publications.irdp.relation.ch/ftp/1252331579abonneecole.pdf>

Informatique et progiciels en éducation et en formation

Il est bien attesté que les pratiques informelles des logiciels classiques, les progiciels, permettent de s'ap-

roprier certains savoir-faire mais qu'elles ne suffisent pas à donner accès aux conceptualisations sous-jacentes. L'organisation de formations s'avère donc nécessaire, adaptée à tous les degrés et types d'enseignements. Dans ce but, un répertoire assez général de compétences jugées indispensables aux futurs citoyens a été établi, en France comme dans d'autres pays. Si un certain consensus se dégage à propos de ce répertoire, les modalités de transmission de ces compétences font en revanche débat, tout comme les savoirs susceptibles de les étayer. Une série de questions se posent alors sur la manière dont le système éducatif peut favoriser la transmission aux jeunes d'une culture liée à l'informatique et à ses instruments.

Le présent livre, issu d'un colloque organisé à l'université Paris-Descartes-Paris 5 en 2008 (DIDAPRO 3), présente un panorama de la situation dans différents pays et une série d'analyses sur la place que peuvent occuper les progiciels dans des actions éducatives, en milieu scolaire, à l'université et en formation. Il est susceptible d'intéresser les chercheurs et praticiens souhaitant se tenir au courant des avancées actuelles concernant les prescriptions officielles (B2i, C2i), l'introduction du tableur dans les curricula et divers autres dispositifs.

Baron, G.-L., Bruillard, E. & Pochon, L.-O. (dirs). (2009). *Informatique et progiciels en éducation et en formation*. Lyon: INRP. ISBN 978-2-7342-1160-0 CHF 35.– (+ frais de port)

Pour commander:
documentation@irdp.ch

En raccourci

Revue du CSPS-SZH Satisfaction professionnelle des enseignants spécialisés

Le n°9 de la revue «*Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik*», qui traite des «concepts de pédagogie spécialisée et qualité», vient de paraître. Dans le cadre de cette thématique, Myriam Squillaci-Lanners et Romain Lanners ont écrit un article qui concerne la satisfaction professionnelle des enseignants spécialisés.

www.cspss-zh.ch/fileadmin/data/1_szhcspss/7_zeitschrift/Archiv/Lanners_2009_09_03.pdf

Sportifs et artistes à l'ECCG de Martigny: assistance à distance

Avec l'arrivée d'Internet, l'enseignement à distance a pris une grande importance. Les universités, plus particulièrement, mais aussi de nombreux établissements scolaires y découvrent «le marché du XXI^e siècle» et investissent une énergie colossale dans le déploiement de services en ligne.

Historique

Reportons-nous, il y a plus de 100 ans, et jetons un regard sur l'enseignement par correspondance développé en Angleterre sous l'action conjuguée de plusieurs innovations: le développement du timbre-poste allié à un service postal fiable et la production de papier de qualité à des coûts relativement bas. Presque simultanément, aux Etats-Unis, à la fin des années 1880, Thomas J. Foster créa en Pennsylvanie les International Correspondence Schools, qui allaient devenir l'une des plus grandes et des plus durables entreprises de formation par correspondance. «[...] En 1924, ces sociétés commerciales, qui visaient un public à la recherche de qualifications professionnelles pour le commerce et l'industrie, pouvaient se prévaloir d'avoir recruté quatre fois plus d'étudiants que tous les établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle confondus. Dès 1926, les Etats-Unis comptaient plus de trois cents de ces écoles, dont le revenu annuel dépassait les 70 millions de dollars. Dans leur matériel promotionnel, ces firmes prétendaient offrir une instruction personnalisée pour des étudiants occu-



www.escm.vynet.ch

pés par ailleurs: «L'étudiant dispose de l'attention individuelle de l'enseignant [et] travaille à son propre rythme, sans se le laisser imposer par la capacité moyenne des nombreux élèves travaillant simultanément. Il peut démarrer quand bon lui semble, étudier à toute heure qu'il juge pratique, et terminer dès qu'il en est capable.»¹

Très vite, cependant, le mouvement s'essouffla car la qualité n'était pas au rendez-vous, les professeurs mal payés, le taux d'abandon très élevé, les efforts les plus importants consentis pour... la publicité, l'enseignement considéré comme une marchandise et les écoles comme des moulins à diplômes...

On retrouve dans l'enseignement à distance l'idée sous-jacente de l'enseignement par correspondance: N'importe quand, n'importe où, une éducation accessible à tout le monde depuis chez soi ou à sa place de travail, un rythme indivi-

dualisé, loin des classes surpeuplées ou des auditoriums ennuyeux...

La finalité de l'apprentissage en ligne demeure l'apprentissage. Aucune plate-forme n'a jamais formé personne, aucune classe virtuelle ne possède des vertus magiques. Ce sont les interactions qui s'y déroulent qui mènent ou pas à la réussite de l'apprentissage. C'est finalement la supériorité de la pédagogie sur la technologie.

L'Ecole de Commerce et de Culture Générale de Martigny a pu, grâce au soutien des ICTS2, développer un projet d'enseignement et d'assistance à distance pour les élèves des classes de sportifs et artistes. Il est cependant plus exact de parler d'assistance à distance car tous les éléments de l'enseignement à distance ne sont pas mis en œuvre.

L'ECCG de Martigny dispense plusieurs formations: le diplôme de commerce (sur 3 ans) où les élèves fréquentent l'école en continu; la maturité professionnelle commerciale (MPC sur 4 ans), l'ECG (école de culture générale, sur 3 ans).

Une voie particulière de formation est celle du diplôme de commerce pour sportifs et artistes (SA). Ces classes ont été ouvertes par le Département de l'instruction publique du canton du Valais en automne 1986, à l'Ecole supérieure de commerce de Martigny, pour les jeunes de langue française et au Kollegium Spiritus Sanctus de Brigue, pour ceux de langue allemande.

Cette offre s'adresse à tous les jeunes Valaisans ou Suisses romands qui remplissent les conditions et qui pratiquent un sport de compétition ou une activité artistique de haut niveau.

Les cours sont aménagés de telle façon que les étudiants puissent avoir des demi-journées libres. Cependant, certains sportifs sont hors de l'école totalement ou partiellement pendant une période parfois très longue (skieurs de haut niveau, notamment).

L'objectif principal de ces classes ne vise pas la «production» de champions, mais cherche bien plus à offrir, en accordant le temps nécessaire à la formation professionnelle, la possibilité de participer à des épreuves sportives ou artistiques en plus des entraînements journaliers ou concentrés sur des périodes particulières de l'année scolaire.

Les enseignants mettent sur le site de l'école un résumé des cours donnés, le programme, les travaux à effectuer (rubriques e-teaching/e-learning, library). Lors de leurs absences ou pour des rattrapages, les élèves se connectent au site de l'École de commerce: www.escm.vsnnet.ch. Au début de l'expérience, rares étaient les élèves à posséder un ordinateur et ils empruntaient les ordinateurs de l'école. Actuellement, de plus en plus d'élèves ont leur propre équipement.

Chaque semaine, plus d'une centaine de cours sont en ligne, plus particulièrement pour les branches principales. Il faut admettre que l'outil rend surtout service aux étudiants assidus.

Un grand nombre d'autres classes profitent également de cette plateforme. Chaque élève y a accès par son mot de passe et son login.

La réussite du processus dépend de plusieurs aspects:

- La nécessité de former les étudiants en début d'année à ce

moyen d'enseignement, à les motiver tout au long de leur cursus. Il reste aussi à les éduquer à plus d'autonomie, car le matériel ne peut remplacer une motivation qui serait déficiente.

- L'obligation de configurer le matériel et d'assurer sa maintenance.
- La formation des enseignants participant au projet s'avère capitale.

Quels sont les apports positifs les plus marquants de cette expérience?

- Une assistance en phase avec ce qui a cours dans l'entreprise, anticipant même parfois certains processus.
- Pour les élèves, un appoint apprécié, souvent dispensé «à la carte», et qui donne la possibilité rassurante de garder le contact avec l'école. Cela se fait en habituant l'élève à prendre ses responsabilités.
- Pour l'enseignant, une approche diversifiée du processus pédagogique, stimulante, efficace. On peut citer aussi que la plateforme permet de partager rapidement et de façon pratique des expériences, des informations, des documents utiles. Il s'agit donc, non d'une mise à l'écart, mais d'une alternative à une transmission traditionnelle des savoirs. Et on voit le plus souvent naître une «connivence», profitable au plan pédagogique, entre le maître et l'élève.
- Une réponse forte aux attentes des élèves, des parents et des associations sportives. Ils disent unanimement apprécier cette forme d'aide.
- Une «vitrine» à la fois objective et séduisante pour l'école.

Marie-Thérèse Rey
GT ICTS2-VS

Note

- ¹ *Le Monde diplomatique*, avril 2000, p. 25. www.monde-diplomatique.fr/2000/04/NOBLE/13691

En raccourci

Formation à distance

Nombreuses filières

La Formation universitaire suisse à distance compte actuellement 1500 étudiants au plan national, 10 filières francophones et 10 germanophones. Certaines, comme la psychologie, sont proposées en français et en allemand. www.UniDistance.ch

Apprendre 2.0

Co-apprendre à apprendre durablement

Apprendre 2.0 est un réseau d'échanges francophones dédiés à l'Apprendre à Apprendre. Le flux de veille collaborative est particulièrement intéressant. <http://apprendre2point0.ning.com>

Imagination et monde virtuel

Vidéo en ligne

Comment fonctionne l'imagination? Comment l'humain se comporte-t-il dans un monde virtuel? Fait-il la différence avec la réalité? Réponse dans l'une des vidéos en ligne d'*Apprendre à apprendre*. www.apprendreaapprendre.com/reussite_scolaire/video.php

Organiser un événement

Concours Postfinance

Qu'est-ce qui fait qu'une manifestation est réussie? Comment organise-t-on un concert Open Air? Comment gère-t-on l'argent? Dans le nouveau jeu en ligne de PostFinance, on peut, durant trois tours de jeu, se glisser dans la peau d'un «Event Manager» et porter son propre Event à la scène. Et si l'on fait bien son job, on gagne des prix – car «Event Manager», c'est aussi un concours! Inscription prévue pour les écoles. www.postfinance-eventmanager.ch

■ Enseignement obligatoire Lecture et maîtrise des langues en point de mire

Dans le canton de Neuchâtel, la maîtrise de la lecture et la culture linguistique constituent deux pôles «fondamentaux» de la scolarité obligatoire. Tous les élèves de 7^e année auront droit à des cours d'anglais, y compris ceux des sections préprofessionnelle et moderne. Autre cheval de bataille du chef du Service de l'enseignement obligatoire, l'apprentissage de la lecture, «essentiel et décisif» à chaque degré de la scolarité, car «il arrive que des élèves comprennent mal les données d'un problème mathématique parce qu'ils maîtrisent mal la lecture». L'an dernier, des élèves de 1^{re} année ont participé à la publication d'un livre intitulé «101 bonnes raisons d'aimer lire» (www.lireplus.ch).

L'Express, L'Impartial (13.08)

■ Roumanie Scandale dans le système de l'enseigne- ment supérieur

Une université privée de Bucarest est accusée d'avoir délivré des diplômes non reconnus au terme de cours à distance sans contenu réel. En termes quantitatifs, l'Université Spiru-Haret peut s'enorgueillir d'être le plus gros centre universitaire privé d'Europe avec ses 300'000 étudiants. Mais vue sous l'angle de la qualité de l'enseignement, Spiru-Haret est loin du compte. Le Ministère de l'enseignement a décidé de prendre le taureau par les cornes en mettant fin à la fabrique de diplômes.

Mis à part Spiru-Haret, 31 autres universités privées ont ouvert leurs portes en Roumanie. Aujourd'hui, 60% des étudiants roumains choisissent l'enseignement privé, dont les exigences sont minimales. Les révélations sur le trafic de diplômes semblent n'être que la partie visible d'un iceberg aux ramifications politiques et mafieuses.

Le Monde (16-17.08)

■ Enseignant généraliste à l'école primaire Bientôt fini

«L'image d'un seul enseignant généraliste pour une classe est terminée», lance Jean-Pierre Faivre, recteur de la Haute Ecole Pédagogique (HEP) Berne-Jura-Neuchâtel (BEJUNE). Il dit cela sur la base des résultats d'une étude menée par la HEP dans l'espace romand. Au niveau de l'espace BEJUNE, des orientations politiques ont en effet déjà été retenues. La principale: on n'augmentera pas, dans l'immédiat, la durée de la formation des enseignants, qui restera de trois ans après l'obtention de la maturité gymnasiale. Conséquence de cette limitation à trois ans: on ne pourra plus former les enseignants pour toutes les disciplines de tous les degrés. Il faudra faire des choix. Dans toutes les variantes, il est acquis que les classes +3 à +6 auront davantage qu'un seul enseignant. Il est devenu impossible de faire autrement avec la quantité de matières à enseigner.

Le Quotidien Jurassien (17.08)

■ Intégration Stop à l'accueil bâclé des enfants différents

L'Ecole vaudoise intègre de plus en plus d'élèves ayant des besoins spécifiques. La Société pédagogique vaudoise menace de refuser cette tâche si les enseignants ne sont pas mieux aidés. Ces derniers haussent le ton. Oui, il faut que des élèves handicapés ou en grave difficulté puissent s'asseoir sur le même banc d'école que tous les enfants. Mais pas n'importe comment. Lorsqu'un enfant prend 50% du temps de l'enseignant, cela pose des questions

L'école à l'Île Maurice

Lors du lancement d'un séminaire de deux jours, organisé par l'UNESCO, sur l'enseignement de la philosophie en Afrique, le ministre de l'Education, a exprimé la volonté d'introduire la philosophie dans les établissements scolaires mauriciens. «La philosophie, c'est réfléchir différemment. Il faut que les enfants réfléchissent selon leur niveau scolaire, il faut commencer à ouvrir leur esprit...», affirme le ministre Bunwaree, lors de ce séminaire qui s'est tenu le 7 septembre. Il confie que c'est un peu dans ce sens qu'il a intégré une période d'activités extrascolaires dans le programme des collèves du pays. En 2010, les écoles primaires aussi suivront. Cette réunion régionale de haut niveau, orchestrée par l'UNESCO, n'est pas une première. L'organisation l'a, en effet, également organisée dans d'autres pays d'Afrique dernièrement.

L'Express.mu (7.09)

pour le reste de la classe et peut susciter un *burn-out*. Dans ce contexte, le syndicat SPV demande notamment la mise en place d'un concept cohérent. L'intégration d'un seul élève différent par classe, des mesures d'allègements de l'effectif et une reconnaissance de la charge de travail. Mais aussi que les ressources soient disponibles plu rapidement et plus simplement.
24 Heures (18.08)

■ Redoubler ou travailler l'été A Neuchâtel, des élèves pourront choisir

C'est une révolution dans le milieu de l'enseignement neuchâtelois: le Conseil d'Etat veut permettre aux élèves qui ratent «de peu» leur année de rattraper leurs lacunes durant l'été ou l'automne, puis d'intégrer le niveau supérieur. Et cela sans redoubler. Une mesure unique en Suisse. Neuchâtel figure parmi les cantons de Suisse où l'on redouble le plus durant l'école obligatoire. Il se situe en quatrième position, après Vaud, Argovie et le Valais. Selon le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, en charge de l'Education, «le redoublement est peu efficace et cher. Tous les chercheurs le disent». Du coup, le Conseil d'Etat neuchâtelois a mis sur pied une expérience pédagogique unique en Suisse. Elle s'appelle Aspedi (Aide socio-pédagogique aux élèves en difficulté). Ce cours intensif de trois semaines est destiné à ceux qui ont raté leur année de peu. A l'issue du rattrapage, les élèves de 7^e et 8^e année devront réussir un examen dans les branches qui leur posent problème.
L'Express, L'Impartial (19.08)

■ **Tutoiement, vouvoiement**
Directive cantonale

Dans une lettre adressée aux parents, les autorités scolaires de Cressier font savoir que le vouvoiement sera progressivement réintroduit. Il fut un temps, en effet, où tous les enfants vouvoient leur enseignant. Puis il en fut un autre où le tutoiement s'est mis à dominer. L'objectif de cette nouvelle directive est de faire comprendre à l'enfant que l'école, ce n'est pas la famille, et donc qu'il y a d'autres codes à respecter. Et que l'enseignant n'est pas n'importe qui. Pour toutes ces questions de codes, de formes ou encore de langage utilisé, l'apprentissage doit débuter le plus tôt possible. Après c'est parfois trop tard.
L'Express, L'Impartial (19.08)



■ **Culture bernoise**
Rendre les écoles plus sensibles à la culture et à l'art

A Berne, la Direction de l'instruction publique (DIP) a élaboré un certain nombre de mesures concrètes à travers le projet «Education et culture». Il s'agira notamment, pour chaque direction d'école, de désigner un membre du corps enseignant comme responsable de la culture au sein de l'établissement. Mais aussi, pour le canton, de créer trois postes à temps plein pour des pédagogues du théâtre et de la danse. Ou encore de distribuer des «bons» qui couvriront les frais pour une sortie dans une institution culturelle du canton ou qui financeront un projet culturel.
Le Journal du Jura (22.08)

■ **Wikimini**
Il donne la parole aux plus petits

Le Fribourgeois Laurent Jauquier a lancé, il y a dix mois, un Wikipédia rien que pour les

enfants: une encyclopédie en ligne aux pages noircies par les 8-13 ans. Avec quelque 200 articles et plus de 25'000 utilisateurs, ce site unique rime d'ores et déjà avec réussite! Passant du rôle de simple spectateur à celui d'acteur, les internautes en herbe se mettent ainsi à regarder avec davantage de distance les nouvelles diffusées dans les médias et sur le Web. Pour éviter que ça ne devienne une poubelle, Laurent Jauquier met un point d'honneur à ce que tout soit relu.

La plupart du temps, il se contente de peaufiner la mise en page, d'ajouter des liens vers d'autres sources d'information, de corriger les fautes de français et de rectifier les affirmations erronées. Le filtre à injures s'occupant du reste.
Migros Magazine (24.08)

■ **Enfant précoce**
Pas vraiment une sinécure

Vivre avec une intelligence hors norme, est-ce vraiment un avantage? Pas sûr. L'adage populaire le dit: *heureux les simples d'esprit*, et résume en quelques mots la souffrance des adultes dotés d'une capacité de réflexion supérieure. L'une de leurs plus grandes souffrances tient dans le sentiment d'être en perpétuel décalage. La précocité se détecte notamment par la difficulté qu'ont de jeunes enfants à nouer des contacts sociaux. Dans la cour de récréation ils sont fréquemment à l'écart. D'autre part, ils acceptent mal les contraintes de toutes sortes. Ces particularismes perdurent à l'âge adulte. Dans un premier temps, il faut que le surdoué accepte sa différence et essaye de l'admettre. Se forcer d'aller au-devant des autres reste une base, un passage obligé. Il faut aussi les motiver à accomplir des choses «médiocres», comme faire les courses, le ménage, manger...
Tribune de Genève (25.08)

■ **Adieu le script**
La revanche de l'écriture liée

Adieu le script: les écoliers romands apprennent directement à relier les lettres entre elles. HarmoS consacre aussi l'écriture romande, distincte de la française par une plus grande simplicité. Ecrire met en jeu tout le corps. Et apprendre à écrire, c'est comme apprendre à nager, il faut trouver la bonne posture, le geste le plus efficace, celui que l'on peut répéter longtemps sans se fatiguer. La décision de (re)donner la priorité à une graphie où les lettres s'enchaînent s'appuie sur une recherche conséquente, notamment sur l'observation de la naissance spontanée de l'écriture chez l'enfant. Mais surtout, sur cette constatation: l'écriture liée est la plus efficace, la plus rapide, celle qui fatigue moins le bras. Le concordat HarmoS, qui entre en vigueur en cette rentrée 2009 laisse jusqu'en 2015 pour s'adapter.
Le Temps (29.08)

■ **Les droits de l'homme**
Au cœur du système éducatif

Le Programme mondial d'éducation aux droits de l'homme doit choisir une nouvelle cible pour 2010. Après une phase consacrée à l'éducation aux droits humains dans le primaire et le secondaire, passée quasi inaperçue, le moment est aux propositions. Le Programme mondial renferme un potentiel de changement radical des systèmes éducatifs. Il instaure tout d'abord une nouvelle gestion du système éducatif à quatre niveaux: plus de délégation de pouvoir des autorités publiques, introduction d'une gouvernance démocratique du système éducatif, autonomie des

écoles et des centres, et, la cerise sur le gâteau: partage de responsabilités entre les pouvoirs publics et la société civile dans la gestion du système éducatif.
Tribune de Genève (1.09)

■ **Enseignement supérieur**
Le «métier d'étudiant»

En France, depuis le début septembre, la majorité des 83 universités françaises organise des «préentrées» pour leurs nouveaux étudiants. Ces phases d'accueil sont l'un des aspects du «plan de réussite en licence» déployé par le Ministère de l'enseignement supérieur depuis 2007. Ainsi, Nancy-1 propose une semaine de découverte de son fonctionnement aux étudiants de première année de licence. Mulhouse fait passer des tests afin de repérer les étudiants qui auront besoin d'un tuteur. Aix-Marseille-III propose une semaine d'orientation, tandis que Lille-III détaille sur son site Internet les conseils de préparation pour chaque parcours de licence.
Le Monde (5.09)

■ **Nouvelle loi pour le CO valaisan**
Le nouveau cycle d'orientation est né

Le Grand Conseil a adopté la loi sur le CO. Les CO valaisans devraient être plus performants à partir de 2011. Les cours à niveaux seront la règle dans tout le canton. Des classes à effectif réduit verront également le jour pour l'apprentissage des langues. Pour passer directement de la 2^e année du CO au collège, un élève devra avoir une moyenne de 4,5, avoir quatre niveaux un, ainsi que trois notes 4,5. Par contre les jeunes qui ne satisfont pas ces exigences dans une branche ou dans un niveau pourront se présenter à un examen de rattrapage. Les stages pratiques ne seront pas obligatoires, mais simplement encouragés.
Le Nouvelliste (11.09)



x-puissance-cœur: le Prix de l'engagement pour les écoles

Depuis la rentrée scolaire 2006/07, le Pour-cent culturel Migros récompense chaque année les écoles qui s'engagent pour la bonne cause avec un projet scolaire. Depuis son lancement, x-puissance-cœur a vu des milliers d'enfants et de jeunes s'engager pour la bonne cause. Les élèves ont, par exemple, construit un biotope pour la sauvegarde des crapauds accoucheurs, rassemblé de l'argent pour une école en Afrique, ou encore organisé un cours sur l'emploi du téléphone portable pour des personnes âgées.

Avec ce prix, x-puissance-cœur souhaite offrir une vitrine au grand engagement des écoles suisses, et rendre ainsi hommage aux prestations fournies.



Premier prix: un vœu à choix

En guise de premier prix, 5 classes, tirées au sort parmi 25 gagnants, pourront formuler un vœu à choix. Les 20 autres recevront une contribution à leur caisse de classe, d'un montant allant de 500 à 1500 francs. De plus, toutes et tous les participant-e-s recevront un prix souvenir en reconnaissance de leur engagement.

Le concours s'adresse à toutes les classes de l'école obligatoire. Les conditions de participation détaillées, ainsi que d'autres informations, sont disponibles sur www.xpuissancecoeur.ch.

Contact: Anita Balz, coordinatrice pour la Suisse romande, 079 822 05 67, anita.balz@xpuissancecoeur.ch.

En raccourci

Concours européen des jeunes scientifiques Zurichois primé

Pour sa 21^e édition, le concours Eucys (European Union Contest for Young Scientists) a réuni des jeunes scientifiques européens à Paris, du 11 au 16 septembre 2009. Un Zurichois de 19 ans a remporté le premier prix au Concours européen des jeunes scientifiques disputé à Paris. Il a présenté un modèle d'avion capable de voler en marche arrière.

L'avion du jeune Zurichois, baptisé «Dikranos», avait déjà remporté en avril un prix spécial dans le concours suisse «La science appelle les jeunes». <http://www.eucys09.fr>

Développement durable et Bivouac CdL

Emissions radiophoniques

Avec Bivouac CdL, projet qui s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans, l'objectif est de poursuivre la réalisation d'émissions radiophoniques sur le thème du développement durable et d'organiser des journées de rencontres entre les classes suisses et françaises participant au projet. Le Valais est représenté par l'Ecole de commerce et de culture générale de Monthey. Le projet est actuellement en route, sous la direction de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne, avec le soutien du Conseil du Léman et la collaboration, pour le canton du Valais, de Jacques Dussez, responsable multimédia à la HEP-Vs.

www.radiobus.fm - www.fddm.ch





Introduction de l'anglais à l'école primaire

En séance du 2 septembre 2009, le Conseil d'Etat,

vu la Loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962;

vu la décision de la CDIP du 25 mars 2004 relative à l'enseignement des langues à l'école obligatoire;

vu la Convention intercantonale du 19 novembre 2004 relative au projet Passepartout;

vu le Concept cantonal pour l'enseignement des langues du 28 juin 2006;

vu la décision de la CIIP du 20 septembre 2007 relative à l'introduction de l'anglais dès la 5P;

vu le rapport relatif aux réflexions et propositions sur l'enseignement des langues étrangères;

vu la décision du Chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport du 5 mai 2009 relative à l'introduction de l'anglais dès la 5P et à la mise à niveau des L2 (allemand et français);

sur la proposition du Département de l'éducation, de la culture et du sport,

a décidé:

- De confirmer la décision du Chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport relative à l'«Introduction de l'anglais à l'école primaire et mise à niveau des compétences en allemand/français» comprenant, notamment, les principes suivants:
 - Maintien du statut de généraliste à l'école primaire.
 - Formation obligatoire dans au moins une langue étrangère, sous réserve de dérogations liées notamment à l'âge ou à

d'autres facteurs reconnus par le DECS.

- Valorisation de toutes les opportunités de formation langagière, notamment, par les ressources humaines existantes et le blended learning (FSS/CCL).
- Possibilité offerte aux enseignants, déjà en activité, d'effectuer le choix d'une formation dans l'une et/ou l'autre des deux langues étrangères, au regard des besoins des établissements scolaires.
- Fixation du seuil minimal au niveau B2 pour les deux langues (L2-L3).
- Intégration de mesures nécessaires dans le cursus de la HEP pour l'atteinte d'un niveau B2 dans les deux langues étrangères, sous réserve de décision ultérieure sur le plan intercantonal, voire national.
- Mise en valeur des ressources humaines existantes dans les établissements et engagement, si nécessaire, de spécialistes



pour accompagner la phase transitoire.

- Octroi de facilités de formation (temps pris sur et en dehors du temps scolaire, séjours linguistiques, supports techniques, ...).
- Possibilité de mise en œuvre d'organisations diverses, selon les conditions locales.
 - Mise en place de conditions de travail adéquates (organisations de ½ classes hétérogènes, ressources didactiques et techniques, ...).

- De confirmer les budgets des Services de l'enseignement et de la formation tertiaire, soit les montants nécessaires aux formations langagière, méthodologique et didactique, ainsi que les participations financières permettant les remplacements, les séjours linguistiques et les certifications, soit:
 - 2009: 148'000 francs (montant porté au budget).
 - 2010: 690'500 francs (montant porté au budget).

Les budgets pour les années suivantes seront définis et intégrés dans la PIP en fonction de l'évolution des besoins.

Le Département de l'éducation, de la culture et du sport, par les Services de l'enseignement et de la formation tertiaire, ainsi que le Département des finances, des institutions et de la santé, par l'Administration cantonale des finances, sont chargés de l'application de la présente. ■

En raccourci

Le web pédagogique

La connaissance en partage

LeWebPédagogique est une petite société créée en janvier 2005 afin de permettre de partager la connaissance, de décloisonner les savoirs, d'ouvrir l'école sur le monde et réciproquement.
<http://lewebpedagogique.com>

Les dossiers

La citation
du mois

L'éducation ne consiste pas à gaver,
mais à donner faim.

Michel Tardy

2005/2006

- N° 1 septembre Piloter, motiver
- N° 2 octobre Argumenter
- N° 3 novembre Les enjeux de l'évaluation
- N° 4 déc.-janvier Transition école-apprentissage
- N° 5 février Effort/plaisir d'apprendre
- N° 6 mars L'ennui à l'école
- N° 7 avril D'une transition à l'autre
- N° 8 mai Le mouvement à l'école
- N° 9 juin L'économie à l'école

2006/2007

- N° 1 septembre Infos 2006-2007
- N° 2 octobre Promouvoir la lecture
- N° 3 novembre Maturités et passerelles
- N° 4 déc.-janvier Génération zapping
- N° 5 février Les langues étrangères
- N° 6 mars Enseignants technophobes/philes
- N° 7 avril Projets pédagogiques 1/2
- N° 8 mai Projets pédagogiques 2/2
- N° 9 juin Harmonisations: état des lieux

2007/2008

- N° 1 septembre Infos 2007-2008
- N° 2 octobre Ecole-Culture
- N° 3 novembre Regards croisés sur la différenciation
- N° 4 décembre Raisonner les peurs
- N° 5 février Les dessous des grilles horaires
- N° 6 mars Partenariat Ecole-Famille
- N° 7 avril Créativité & Logique (1/2)
- N° 8 mai Créativité & Logique (2/2)
- N° 9 juin L'école en route vers l'EDD

2008/2009

- N° 1 septembre Infos 2008-2009
- N° 2 octobre Les évolutions de l'école
- N° 3 novembre Informatique-mathématiques
- N° 4 décembre Les outils de l'évaluation
- N° 5 février La gestion des élèves difficiles
- N° 6 mars Expérimenter le savoir
- N° 7 avril Le temps de l'école
- N° 8 mai A l'école de l'interculturalité
- N° 9 juin Briser les idées reçues sur l'école

2009/2010

- N° 1 septembre Infos 2009-2010



En raccourci

Services de l'enseignement secondaire II formation générale

Première réunion de la Conférence suisse

Les directeurs et directrices des services cantonaux compétents en matière d'enseignement secondaire II formation générale se sont réunis pour la première fois le 26 août 2009 à la Maison des cantons, à Berne, en présence de la conseillère d'Etat Isabelle Chassot, présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). La mise sur pied de la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG) a été décidée par le Comité de la CDIP lors de sa séance de janvier 2009. La CESFG conseille la CDIP en matière d'enseignement secondaire II formation générale. Elle effectue les mandats que lui confie la CDIP et soumet des propositions à cette dernière. Elle assure en outre l'échange d'informations entre les cantons, les régions et les organisations partenaires de la CDIP. La CESFG s'occupe notamment des résultats de l'évaluation du règlement de reconnaissance de la maturité (EVAMAR II) qui s'est achevée fin 2008 ainsi que des recommandations émises, sur cette base, par la Plate-forme Gymnase (PGYM).

www.cdip.ch

Allez savoir!

D'Astérix à Internet

Comme dans chaque numéro, le sommaire d'*Allez savoir* est extrêmement riche.

Ce mois, il est question de faire le point sur les cinquante ans d'histoire qui ont

changé le visage d'Astérix, de se pencher sur des fourmis qui ont trouvé des «médicaments» encore inconnus des humains et des pièges de l'internet.

Dans la rubrique *Société*, Anne-Sophie Peron Verloove, assistante du Master en Droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies à l'UNIL, livre les cinq commandements d'une bonne utilisation du Net.

www.unil.ch/unicom/page6524.html



Résonances Insérer vos annonces!



Technopôle - 3960 Sierre
Tél. 027 452 25 25 - info@schoechli.com



SCHOECHLI IMPRESSION & COMMUNICATION SA

S'abonner

Les abonnements (pour les tarifs, cf. impressum) peuvent se faire:



- par courriel:
resonances@admin.vs.ch
- par courrier:
DECS-SFT, Résonances
rue de Conthey 19, cp 478, 1951 Sion

Pour des raisons administratives (centralisation des fichiers), il est impératif que tous les abonnements et les changements d'adresse se fassent par courriel ou par courrier et non par téléphone, avec indication du degré d'enseignement (enfantin, primaire, CO, secondaire II). Merci à toutes et à tous pour votre compréhension.

Pour consulter les archives de Résonances

www.vs.ch/sft > Résonances, mensuel de l'Ecole valaisanne

Impressum

■ Résonances

La revue *Résonances*, qui fait suite à *L'Ecole valaisanne* parue de 1956 à 1988 et à *L'Ecole primaire* publiée de 1881 à 1956, est éditée par le Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS).

■ Edition, administration, rédaction

DECS/SFT - Résonances
Rue de Conthey 19 - Case postale 478 - 1951 Sion
Tél. 027 606 41 59 - www.vs.ch/sft > Les domaines du SFT
> Publications pédagogiques

■ Rédaction

Nadia Revaz - nadia.revaz@admin.vs.ch

■ Conseil de rédaction

Claude Barras-Paris, Ass. parents
Katrine Briguët, HEP-Vs
Stéphane Vaucher, AVPEs
Daphnée Constantin Raposo, SPVal
Jean-François Dorsaz, CDTEA
Jean-Michel Giroud, AVEP
Béatrice Rogéré Pignolet, AVECO

■ Photographe

Jacques Dussez

■ Données techniques

Surface de composition: 170 x 245 mm
Format de la revue: 210 x 280 mm
Impression en offset en noir et une teinte vive, photolithos fournies ou frais de reproduction facturés séparément pour les documents fournis prêts à la reproduction.

■ Parution

Le 1^{er} de chaque mois, sauf janvier, juillet et août.

■ Délai de remise des textes et des annonces

Délai pour les textes: 5 du mois précédant la parution.
Délai pour les annonces: 15 du mois précédant la parution.

■ Abonnements

Tarif annuel: Fr. 40.- / Prix au numéro: Fr. 6.-
Tarif contractuel: Fr. 30.-
Tél. 027 606 41 59 - resonances@admin.vs.ch

■ Régie des annonces

Schoechli impression & communication SA - Technopôle
3960 Sierre - Tél. 027 452 25 25 - info@schoechli.com

■ Impression, expédition

Schoechli impression & communication SA - Technopôle
3960 Sierre - Tél. 027 452 25 25 - info@schoechli.com



C'est dans sa chambre que votre enfant subit les pires humiliations.

Si vous ne prenez pas des mesures pour le protéger, votre enfant est en danger sur Internet. Photos volées et échangées, règlements de comptes, humiliations ou mauvaises rencontres... face aux dangers de la toile, des solutions existent.

action
innocence



Faisons d'Internet un lieu plus sûr.

www.actioninnocence.org